

LE MONDE



Le sort de l'ALENA se joue ce soir au Congrès

Persuadé que le Congrès acceptera l'ALENA, Bill Clinton (photographié avec Al Gore), fait face aujourd'hui au plus important vote depuis son élection. **A-3**

LA RÉGION

Jocelyne Champagne accepte de remettre sa fille à la DPJ

L'affaire de la petite Caroline, cette fillette de 6 ans que sa mère cache depuis près de trois ans, s'achève. Jocelyne Champagne a promis de la confier à la DPJ. **A-3**

L'ÉCONOMIE

90 % des emplois sont menacés à la MIL Davie

À Noël 1994, il ne restera plus que 300 emplois au chantier maritime MIL Davie. Un comité de reclassement vient d'être formé pour aider les travailleurs menacés. **B-8**

LE CANADA

Chrétien goûtera à la médecine sénatoriale

Les sénateurs conservateurs s'engagent aujourd'hui à transformer la Chambre haute en foyer de la véritable opposition nationale au gouvernement libéral. **A-5**

L'ÉDITORIAL

Santé : la charrie avant les boeufs

Le ministre Marc-Yvan Côté s'attaque aux bénéfices majeurs du système de santé avant même d'avoir fait un peu de ménage dans son ministère. **A-12**

L'INDEX

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	C-3 et C-4
Bridge	C-10
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-9
Économie	B-3 à B-8
Éditorial	A-12
Horoscope	C-9
Le Monde	A-13 et A-14
Michel Vastel	A-12
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	C-11

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Éclaircies, possibilité d'une averse en après-midi, max. 5, min. -4.



Demain: Ensoleillé, vent léger du sud-ouest, max. 2, min. -7. **S-16**



Vendeur pris en otage au magasin Latulippe La police abat le voleur

QUÉBEC — Un homme de 36 ans a été abattu par un policier, vers 14 h 30 hier, à l'intérieur du magasin Latulippe du 637, Saint-Vallier Ouest, après avoir volé une arme de chasse de calibre 20 et tenu un employé en otage.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Gervais Plourde, un résident de Saint-Philippe-de-Néri, dans le comté de Kamouraska, a été conduit à l'hôpital du Saint-Sacrement, où il devait rendre l'âme peu après son admission, ayant été atteint de trois ou quatre balles au thorax.

Cette histoire a débuté à 14 h 19 hier, quand les policiers de Québec ont reçu un appel pour un hold-up au magasin Latulippe. Plusieurs autos-patrouilles se sont immédiatement rendues sur les lieux et les policiers devaient apprendre en cours de route que le voleur se

trouvait toujours à l'intérieur, avec un otage. Deux minutes plus tard, l'édifice était cerné. Au moins trois policiers ont pénétré dans le magasin, par l'avant, pour tenter de convaincre l'individu de mettre fin à cette situation pour le moins déplaisante. Entre-temps, d'autres collègues vêtus de gilets pare-balles se faufilaient par la porte arrière.

« Les demandes de Plourde étaient vagues et l'homme était plutôt incohérent », raconte le porte-parole de la Sûreté du Québec, Camille Gagnon. Les policiers ont même accédé au désir de l'individu qui voulait

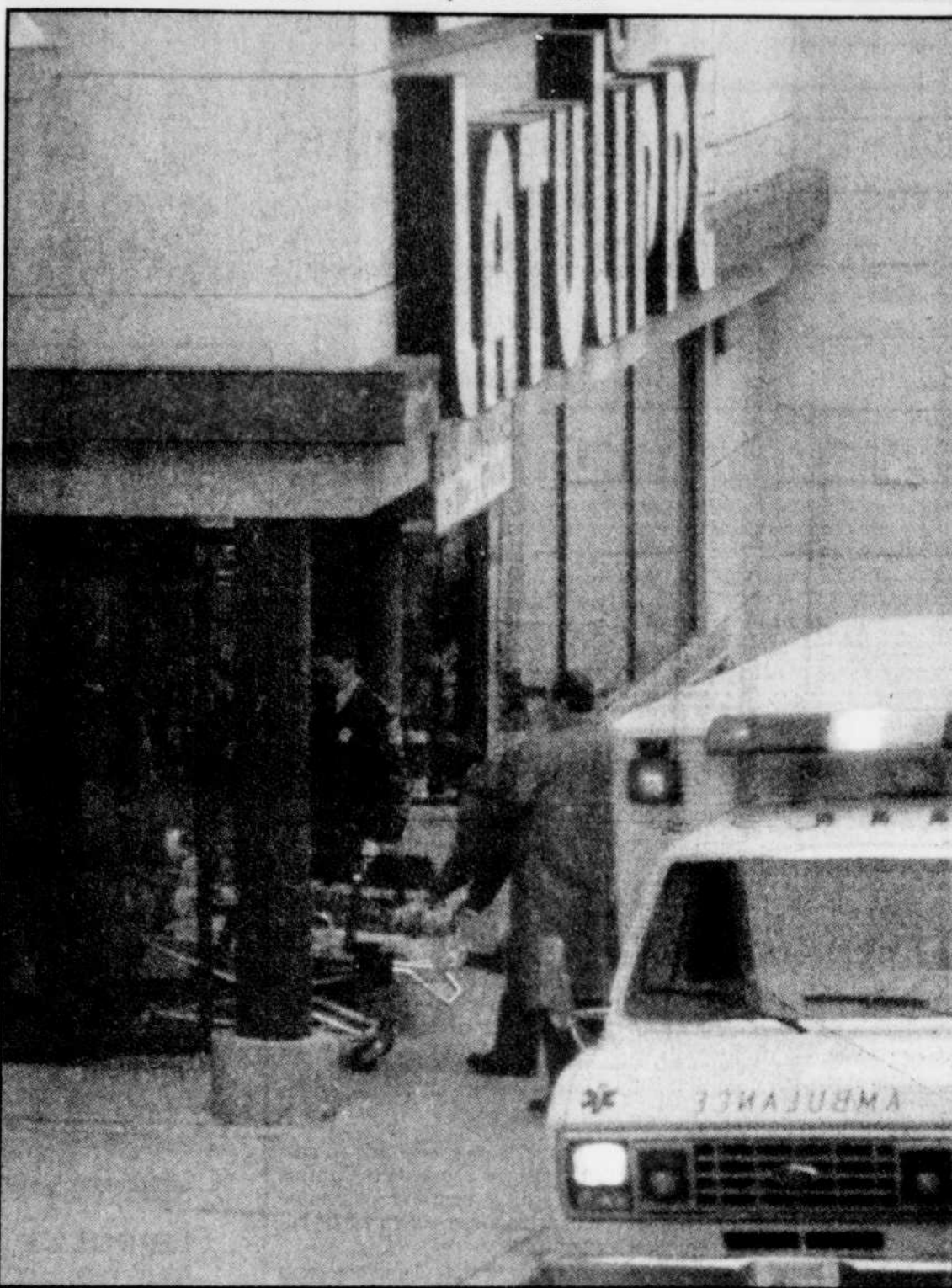
s'entretenir au téléphone avec le capitaine de la gendarmerie, en poste à la centrale du parc Victoria. Mais rien n'y fit, Gervais Plourde n'a jamais voulu rendre ni son arme, ni son otage.

Il s'est ensuite mis à arpenter le magasin avec sa victime. Quand il est entré dans le petit local réservé aux employés, il n'avait pas prévu qu'un policier de Québec s'y trouvait. Selon la

version policière, Plourde a fait feu en sa direction en utilisant l'arme de chasse qu'il avait dérobée au comptoir d'armes du magasin. Le policier n'a pas été atteint et a riposté. Plusieurs autres coups de feu ont été échangés. L'enquête menée par l'unité des crimes contre la personne de la SQ permettra de déterminer lesquels, parmi les policiers présents, ont utilisé leurs pistolets 9 mm, et qui a tiré les coups de feu fatals.

Plourde a reçu au moins trois coups de feu au thorax pendant la fusillade. Lorsqu'il a été hissé sur la civière, il était inconscient. Les ambulanciers ont alors pratiqué un massage cardiaque. En vain. Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui à la morgue de Québec. Quant à l'otage, Steve Lalonde, il n'a pas été blessé, même s'il était à côté du voleur lors de la fusillade.

Autre texte en page A-2



Touché par au moins trois balles, le voleur a été conduit à l'hôpital où il a succombé quelques instants plus tard.

CEQ et FTQ reviennent à la table

QUÉBEC — Déblocage dans les relations de travail entre l'État et 145 000 de ses 400 000 employés. Québec et les centrales syndicales FTQ et CEQ viennent de conclure une entente de principe pour la reprise des négociations sur l'organisation du travail.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Les ententes de principe avec la Fédération des travailleurs du Québec (qui représente 45 000 salariés gouvernementaux) et la Centrale de l'enseignement du Québec (100 000 membres) sont actuellement à l'étape de l'écriture finale, soulignent au SOLEIL les porte-parole syndicaux Hélène Gilbert (CEQ) et Gilles Léveillé (FTQ).

Au Conseil du Trésor, on refuse pour le moment de confirmer quoi que ce soit. « Nous verrons en temps et lieu s'il y a bel et bien une reprise des pourparlers avec la FTQ et le CEQ », soulignait hier soir Martin Geoffroy, l'attaché de presse de Daniel Johnson. Il a cependant tenu à rappeler que lors du dépôt de la dernière proposition au front commun, le 17 septembre, M. Johnson avait signifié sa volonté de discuter l'organisation du travail avec ses employés.

Le contenu des ententes de principe doit rester confidentiel tant et aussi longtemps que la rédaction finale ne sera pas terminée, note Hélène Gilbert en ajoutant que la signature définitive de l'entente pourrait se faire la semaine prochaine.

Malgré le fait que l'État et ce qui reste du front commun soient sur le point de s'entendre en prévision de la reprise du dialogue, l'application de la loi 102 (sur les conditions de travail dans les secteurs public et municipal) est maintenue pour les membres des deux centrales syndicales. On sait que le président du Conseil du Trésor a promis d'exclure de l'application de la loi les syndicats qui en viendraient à un accord avec le gouvernement sur la récupération de 171 millions \$ dans la masse salariale d'ici le 31 mars 1994.

Dans sa proposition du 17 septembre, le gouvernement demandait aux syndicats de reconnaître que l'examen en pro-

fondeur de l'organisation du travail et des règles de travail permettrait de contribuer à la réalisation d'économies et à l'amélioration de l'efficacité des services à la population.

Si la CEQ et la FTQ se préparent à retourner à la table des négociations, il en va autrement pour les autres organisations syndicales (SFGQ, SPQG, CSN et FIQ). Le contact est coupé avec le Conseil du Trésor parce que l'on refuse de négocier sous la base de la loi 102 et de la proposition du 17 septembre.

Tel que défini dans la proposition Johnson, le concept d'organisation du travail est pratiquement universel. Il touche, notamment, la sécurité d'emploi, la sous-traitance, l'aménagement du temps de travail, les structures hiérarchiques et la motivation des employés.

Platon promet 16 autres millions dans Charlevoix

QUÉBEC — La Société d'investissements Platon qui a annoncé en début de semaine son intention de présenter une offre de 13 millions \$ pour acquérir le Manoir Richelieu va y joindre une proposition de développement récréotouristique engageant 16 millions \$ de plus.

par CLAUDE VAILLANCOURT
et JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Annoncée par simple voie de communiqué, l'arrivée en scène de ce mystérieux groupement de financiers a amené hier toutes les salles de rédaction du Québec à multiplier les recherches sur cette organisation dont l'offre, clame le syndic Pierre Poliquin, « est la plus belle proposition qui ait été présentée jusqu'à maintenant ».

Deux des dirigeants ont accepté d'être identifiés, M. Hervé Fernet, le principal actionnaire,

et son associé, M. Charles Rémy, tous deux européens. Mais le reste de l'organisation est enveloppée de mystère.

« Tout ce que je suis autorisée à vous dire, signalait hier soir au SOLEIL Mme Hélène Turcotte, la rédactrice du communiqué annonçant l'offre d'acquisition, c'est que ces gens se feront connaître eux-mêmes la semaine prochaine. D'abord à la Fédération des caisses populaires de Québec et aux intervenants touristiques de Charlevoix, ensuite à la presse. »

Mme Turcotte ajoute que

l'offre du groupe Platon aura des répercussions importantes sur le tourisme puisque cette société entend dépenser 16 millions \$ de plus dans la région de Charlevoix pour garantir le succès de son investissement. « Ce n'est pas simplement un casino qui va assurer la rentabilité de l'hôtel. Mes clients ont un projet de développement innovateur pour la région. Ce projet et les travaux du Manoir entraînent un déboursé supplémentaire de 16 millions \$. »

Selon certaines sources, la Société d'investissements Platon pourrait être de création toute récente ou aurait pu être spécialement formée dans le but de faire l'acquisition du célèbre hôtel de Pointe-au-Pic.

Charles Rémy, l'un des deux associés, posséderait des parti-

cipations dans un important holding détenant des sociétés oeuvrant dans les secteurs du logement social, de l'agro-alimentaire et du tourisme en Europe. Résident suisse, M. Rémy aurait déjà agi comme conseiller auprès de banques helvétiques dans des dossiers de restructuration et de développement touristiques.

Hervé Fernet, l'actionnaire principal, aurait quant à lui gagné ses galons dans la reprise d'entreprises en difficulté.

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec n'a confirmé aucun rendez-vous officiel avec le groupe d'investisseurs dont les deux actionnaires déclarés ont effectué un voyage éclair dans la région le 27 septembre.

522-0800

NE MANQUEZ PAS
LES PROMOTIONS
D'OUVERTURE :

- Centre de conditionnement physique (maintenant ouvert)
- Badminton
- Squash

au 650, avenue Laurier
dans le Vieux-Québec

IL Y A DU UN TOUT NOUVEAU
NEUF YMCA
DANS LE VIEUX OUVRE SES PORTES

De plus,
l'ouverture d'une
prémamanche
pour les enfants
de 4 ans.

522-0800

Québec
Fondé en 1854

LE SOLEIL TÉLÉ Y M C A Vieux-Québec

FAITS DIVERS

Gervais Plourde a préparé son coup la veille, sur place

QUÉBEC — La veille du drame, Gervais Plourde, vêtu d'une casquette rouge et d'un «jacket» bleu des Nordiques, était venu au magasin Latulippe pour faire du repérage, histoire de préparer son coup.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Hier après-midi encore, le suspect furetait dans le magasin avant que les événements se produisent. L'individu est resté près du comptoir d'armes à feu, situé au fond du magasin, presque tout le temps. Il a examiné différentes armes, entre autres des fusils de calibres .20 et .12, demandant toute sortes de précisions sur les armes et les munitions au vendeur Steve Lalonde, de Beauport, un employé expérimenté du département des armes. Plourde disait s'intéresser à la chasse au petit gibier.

Un client régulier, Martin Le-

clerc, venu acheter des munitions pour la chasse, a côtoyé, à son insu le bandit. «Il était à côté de moi, de même. J'en n'ai pas fait de cas. Je regardais surtout la pancarte à côté de moi, mais je voyais bien qu'il posait des questions sur l'arme à feu au vendeur. Tout avait l'air normal», raconte-t-il.

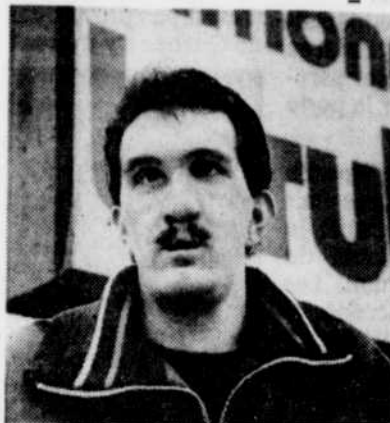
Quelques instants plus tard, alors qu'il revenait vers la sortie, il a entendu au micro. «Dépêchez-vous! C'est un hold-up!». La plupart des 40 employés sont sortis en trombe. Mais certains ont cru à une blague. C'est le cas de Jean Rhéaume, qui travaillait à la caisse en arrière. «Le suspect m'a dit: "Sors pis ça presse!" Il était toujours avec le commis, qui demandait de l'aide. C'est Steve qui

nous a crié de sortir, avec beaucoup de sang-froid», explique-t-il.

Paul Tremblay, un autre employé, se trouvait dans une salle du sous-sol quand il a entendu au moins cinq coups de feu «à répétition». Il s'est fait dire par un policier de rester en bas. L'homme a sagement écouté ce conseil.

Une quinzaine de clients se trouvaient dans le magasin lors des événements. Les policiers ont réussi à les évacuer rapidement. Aucun d'entre eux n'a été blessé.

Des cartouches d'arme de chasse ont été retrouvées au sol, à l'intérieur du magasin. Les policiers avancent que Plourde a chargé lui-même son fusil.



Le Soleil, Raymond Lavie



Une meute de journalistes (ci-dessus) a dû faire le pied de grue devant l'entrée du magasin, peu après le hold-up avorté. Jean Rhéaume (ci-contre, à gauche), un employé, a été témoin des événements. Le suspect lui a dit «sors, pis ça presse!». À droite, les policiers ont gardé les portes fermées dans les heures qui ont suivi.

Le Soleil, Raymond Lavie

Elle avoue avoir fait l'amour avec son fils et ses 2 neveux

BAIE-COMEAU — À la reprise du procès d'une mère de Saint-Paul-du-Nord accusée d'inceste et d'agressions sexuelles, le ministère public a finalement déposé en preuve la déclaration que l'accusée a donnée aux policiers de la Sûreté du Québec, le jour de son arrestation le 15 avril 1992.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Déclarée libre et volontaire par le juge Guy Ringuet, la confession révèle que la mère de trois enfants participait, pendant les années 1983 à 1988, à des parties où l'on retrouvait les huit accusés et les six enfants, présumées victimes.

«Quand tout le monde commençait à être chaud, le pognage de fesses commençait», déclare-t-elle devant l'agent Gaston Robitaille.

Pendant l'aveu du 15 avril, l'accusée aurait dit que «tout le monde... faisait ça avec n'importe qui et les enfants participaient à tout ça». Elle avoue avoir fait l'amour avec son fils et ses deux neveux,

environ une fois par deux semaines, lorsqu'ils avaient 10 ans.

La déposition stipule aussi que lors des parties de Saint-Paul-du-Nord, «on était tous dans le salon, tous occupés avec quelqu'un et on se promenait d'un à l'autre».

Des agressions sexuelles se seraient aussi produites lors d'une promenade en forêt alors que deux autres accusés tripotaient les enfants pendant que leurs parents les regardaient faire.

La femme de 47 ans de Saint-Paul-du-Nord, qui ne prenait toutefois pas de boisson, souligne avoir tout dit aux policiers parce qu'elle est fatiguée de tout ça. «Je regrette vraiment ce qui est arrivé et j'espère que mes enfants me pardonneront», a-t-elle conclu dans son aveu.

La nièce de l'accusée quitte la salle en larmes

BAIE-COMEAU — Incapable de poursuivre son témoignage, la nièce de l'accusée a quitté la salle d'interrogatoire en larmes, en fin de journée.

La jeune fille de 17 ans, s'est d'abord présentée à la barre des témoins afin de révéler en quoi consistaient les fameux parties de Saint-Paul-du-Nord et Sault-au-Mouton entre les années 1983 à 1988.

Aux questions du procureur de la couronne, Me Claude Simard, le témoin a révélé au tribunal que «les huit inculpés prenaient de la bière... et quand un enfant passait proche, soit qu'ils lui pognaient les fesses et touchaient partout».

Lorsque le ministère public lui

a demandé: «Est-ce qu'il se passait quelque chose dans d'autres pièces de la maison?», la jeune fille a répondu: «Y'en a qui faisaient l'amour.»

C'est à la suite d'une objection du procureur de la défense, Me Jean-Claude Dufour, que la présumée victime a quitté la salle en larmes.

Le juge Guy Ringuet s'est montré très sympathique avec la jeune fille en lui expliquant toutes les procédures en cours. La nièce de l'accusée n'a pu poursuivre son témoignage, qui devrait reprendre ce matin.



Carambolage

SAINTE-FOY — Six véhicules se sont violemment tamponnés vers 7 h 30 hier, sur l'autoroute Charest ouest, à la hauteur de Duplessis. Le carambolage survenu à l'heure de pointe a causé un énorme bouchon jusqu'à St-Augustin. Il n'y a pas eu de blessés.

■ Neuf fraudeurs

QUÉBEC — La police de Québec a arrêté lundi soir neuf employés du magasin Canadian Tire du boulevard de l'Ornière, impliqués dans le vol de marchandises. Une perquisition menée dans des résidences privées a conduit à la saisie de marchandises. Le réseau opérait depuis plusieurs semaines et à plus grande échelle, depuis deux mois.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 16-11-93

8-8-5
2-5-3-9

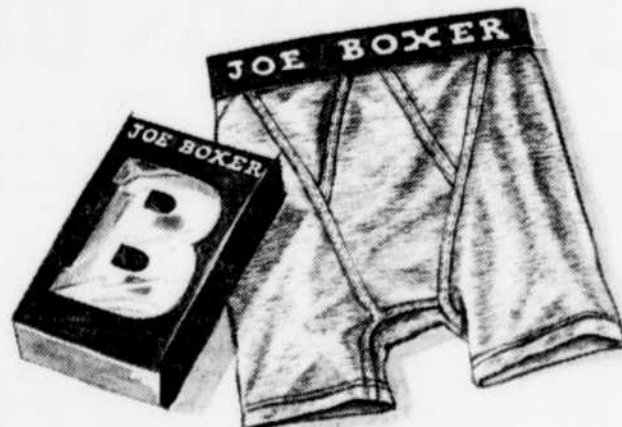
L E T R E N T E E T U N®



COLLECTION SHETLAND EXCLUSIVE

LE PULL EMPIÈCEMENT
SUÈDE 49.95

PURE LAINE DE QUALITÉ «WOOLMARK», TRICOT DE LARGES CÔTES AVEC EMPIÈCEMENTS DE SUÈDE NATUREL AUX COULES, ENCOURE RONDE, BORD-CÔTE EXTENSIBLE. COLORIS SABLÉS DE VERT, GRIS, MARINE, RUBIS, TAUPE. P.M.G.T.G. RÉG. 85.00



LARGE ÉLASTIQUE CONTRASTANT

LE BOXEUR JERSEY DE COTON
12.99

TRICOT OFFRANT UNE GRANDE SOUPLESSE POUR BOXEUR MOULANT À COUTURES DOUBLES, OUVERTURE À L'AVANT, ÉLASTIQUE À LA TAILLE, PLUS LARGE, SIGNÉ EN CONTRASTE. BLANC, GRIS CHINÉ, NOIR. P.M.G.T.G. RÉG. 16.00



ISOLATION DUVET ET PLUMES

NOS PARKAS COUPE-FROID
139.95

DÉTAILS QUI ASSURENT CONFORT ET CHALEUR. CORDON COULISSANT À LA TAILLE, LONG FERMOIR SOUS PATTE DE BOUTONNAGE PRESSION, ENVELOPPANT CAPUCHON-CAGOULE AMOVIBLE. TOILE À TISSAGE HERMÉTIQUE TEXTURE PEAU DE PÊCHE, FORÊT, MARINE, PRUNE. 38 À 46.

SIMONS GALERIES DE LA CAPITALE, RENOUVÉLÉ, PLUS SPACIEUX, À VOIR!



PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

La Chambre des représentants vote ce soir sur l'ALÉNA

La Maison-Blanche est à un doigt de la victoire

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP, PC) — De plus en plus convaincue qu'elle a le vent en poupe, la Maison-Blanche a

estimé, hier, à la veille du vote de la Chambre des représentants sur le Traité de libre-échange nord-américain

(ALÉNA), qu'elle était « à peu près à égalité » en termes de voix avec les opposants à cet accord.

ALÉNA: SURVOL

Données importantes au sujet de l'Accord de libre-échange nord-américain:

Son effet: les tarifs douaniers et autres obstacles au commerce entre le Canada, les États-Unis et le Mexique seraient éliminés, créant le plus grand et le plus riche bloc commercial au monde, un marché de 360 millions de personnes.

Quand: le 1^{er} janvier 1994, si le Congrès américain l'approuve.

Tarifs douaniers: éliminés d'ici 15 ans. Les droits sur la moitié de quelque 9000 produits seraient éliminés immédiatement, 65 pour cent d'entre eux d'ici cinq ans. Les tarifs américains sur les produits mexicains atteignent maintenant en moyenne moins de 4 pour cent; les tarifs mexicains sur les produits américains sont en moyenne de 10 pour cent.

Agriculture: les tarifs douaniers sur tous les produits agricoles seraient éliminés mais les producteurs auraient 15 ans pour s'ajuster à l'exemption de douane sur les produits «problématiques» comme le maïs et les haricots secs pour le Mexique, le concentré de jus d'orange, les melons, les asperges et le sucre pour les États-Unis. Les permis d'importation mexicains, qui touchent quelque 25 pour cent des exportations américaines, seraient abolis immédiatement.

Autos: pour qu'elles soient exemptées de droits de douane, le contenu nord-américain des automobiles, présentement de 50 pour cent, devrait atteindre 62,5 pour cent après huit ans.

Services financiers: le Mexique donnerait libre accès aux banques, firmes de courtage et compagnies d'assurances canadiennes et américaines, après une période de transition de six ans au cours de laquelle l'interdiction de la propriété étrangère serait éliminée.

Télécommunications: les compagnies américaines pourraient soumissionner pour des contrats pour le réseau public de téléphone du Mexique, et les restrictions par les investissements seraient abolies d'ici juillet 1995.

Textiles: le Mexique pourrait échapper à des tarifs élevés sur ses expéditions au Canada et aux États-Unis à condition que les vêtements soient produits à partir de fil et de tissus nord-américains.

Camionnage: le Mexique autoriserait les investissements étrangers dans ses entreprises, et les compagnies canadiennes, américaines et mexicaines seraient autorisées à travailler sur les trajets transfrontaliers maintenant interdits.

Accords parallèles: établiraient des commissions trilatérales pour superviser les lois du travail et de l'environnement, avec possibilité de sanctions - tarifs compensatoires pour les États-Unis et le Mexique, ou amendes pour le Canada - aux pays qui ne feraient pas appliquer leurs propres lois.

La Bourse de New York a clôturé hier à un nouveau record, soutenue dans la dernière heure de la séance par le sentiment que le président Clinton a rassemblé suffisamment de voix au Congrès pour que l'ALÉNA soit accepté.

Le président Bill Clinton va faire face à l'un des votes les plus importants depuis son accession à la présidence. Une défaite pourrait avoir des conséquences désastreuses pour lui, dont la popularité est déjà au plus bas.

Les Américains restent également partagés, selon deux sondages publiés hier dont l'un indique toutefois une légère progression des partisans de cet accord.

Un écart réduit

«Je pense que nous sommes très près maintenant. Nous avons commencé très loin derrière (...) Nous avons réduit l'écart et je pense que nous sommes probablement à peu près à égalité», a déclaré lors d'un point de presse un haut responsable de l'administration, qui a requis l'anonymat.

Il a affirmé qu'il y avait eu, hier, 15 nouvelles déclarations publiques de soutien à l'ALÉNA de la part de membres de la Chambre. Ses propos, bien que volontairement prudents, laissaient clairement entendre que la Maison-Blanche était quasi-certaine de la victoire.

Selon le décompte d'une agence de presse américaine, la Maison-Blanche pourrait désormais compter sur 206 voix, contre 199 pour les opposants au traité. C'est la première fois qu'un décompte donne les partisans de l'ALÉNA en tête. La Chambre comprenant 435 membres, il y aurait encore une trentaine d'indécis.



Dans une rue de Mexico, trois jeunes garçons lisent un journal qui prédit de meilleurs salaires pour les travailleurs mexicains si jamais l'Accord de libre-échange nord-américain est adopté par le Congrès américain.

Il a déclaré que la Maison-Blanche était maintenant à moins de dix voix du chiffre fatidique de 218, majorité absolue nécessaire pour la ratification du traité.

Ce responsable et l'un de ses collègues ont nié que les concessions faites par l'administration à de nombreux représentants pour gagner leur voix reviennent à modifier le contenu de l'ALÉNA.

Ottawa ne s'alarme pas

Par ailleurs, le ministre canadien de l'Agriculture, Ralph Goodale, refuse de s'alarmer devant

les manœuvres employées par le président Bill Clinton pour faire adopter l'ALÉNA.

Pour rallier certains élus à sa cause, le président aurait promis de s'en prendre aux importations de blé dur canadien si le Canada n'acceptait pas de revoir certaines de ses politiques de subventions.

A son avis, le blé dur canadien se vend bien car il s'agit d'un produit de qualité et non parce qu'il est subventionné.

Le président Bill Clinton a d'autre part indiqué, hier, que la

question des subventions agricoles figurerait en tête de l'ordre du jour de sa première rencontre, demain, avec le nouveau premier ministre Jean Chrétien, à Seattle, sur la côte pacifique des États-Unis.

S'exprimant lors d'une brève conférence de presse à la Maison-Blanche, M. Clinton a qualifié de « suggestion intéressante » une proposition de M. Chrétien visant à « essayer de se mettre d'accord sur ce qui constitue ou pas une subvention ».

Jocelyne Champagne accepte de remettre sa fille à la DPJ

QUÉBEC — Le dénouement semble être imminent dans l'affaire de la petite Caroline, cette fillette de 6 ans que sa mère empêche de voir son père depuis près de trois ans. Au terme d'une longue journée d'audience, hier, au palais de justice de Québec, Jocelyne Champagne, la mère de l'enfant, s'est engagée à faire les démarches requises pour que, d'ici cinq jours, la fillette soit confiée à la Direction de la protection de la jeunesse.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Cependant, le juge Ross Goodwin, de la Cour supérieure, a ordonné l'incarcération immédiate de la mère de 44 ans puisqu'elle ne s'est toujours pas conformée à l'ordonnance du tribunal d'après laquelle elle devait se présenter en cour en compagnie de la petite Caroline. Dans une cinquième condamnation pour outrage au tribunal, en mai, le juge Goodwin avait ordonné l'incarcération de Jocelyne Champagne, l'enjoignant de se présenter au palais de justice de Baie-Comeau, le 14 janvier 1994, en compagnie de l'enfant.

Bien que le juge ait voulu la période d'incarcération comme «ferme», la Commission provinciale des libérations conditionnelles a permis à Jocelyne Champagne de recouvrer sa liberté au début d'octobre. Par l'entremise de ses avocats, le père de l'enfant faisait en sorte que son ex-épouse soit de nou-

veau convoquée en cour en compagnie de l'enfant.

En octobre 1992, un jury déclarait Jocelyne Champagne coupable de l'enlèvement de sa fille. Elle a ensuite été condamnée à deux ans moins un jour de prison.

Avec la grand-mère

Hier, elle a soutenu ignorer où se trouve Caroline. Tout au plus sait-elle que l'enfant se trouve avec sa mère, Jeannette Brochu-Champagne, contre laquelle un mandat d'arrestation a été lancé.

Guère influencé par cette version, le juge Goodwin a donc ordonné une nouvelle incarcération. Pour éviter que la Commission des libérations conditionnelles intervienne, le juge a pris soin de suspendre «toute décision de tout organisme dont l'effet serait différent tant que la Cour supérieure n'aura pas statué autrement».

L'ordonnance ouvre quand même la porte à une modification de la durée de l'incarcération si Jocelyne Champagne

fournit des renseignements permettant de retrouver l'enfant. Son avocat, Me Jacques Normandeau, a indiqué qu'elle entend utiliser la voie des médias pour faire connaître ses nouvelles intentions à sa mère.

Expertise psychosociale

L'entente intervenue hier à la suite de multiples pourparlers entre Me Normandeau, sa cliente, Me Lucie Boiteau, l'avocate du père, André Caron, et ce dernier prévoit qu'à son retour, la petite Caroline sera soumise à une expertise psychosociale. Pendant la durée de celle-ci, le père renonce au droit de garde qu'il a obtenu en avril 1992 même s'il n'a pas revu son enfant depuis janvier 1991. Le plus tôt possible, un rapport préliminaire sur l'expertise doit être transmise au juge Goodwin.

Dans son témoignage, hier, Jocelyne Champagne a réitéré vouloir éviter à l'enfant «le choc dû à son absence prolongée et au face-à-face avec son père incestueux». Elle s'est dite convaincue que sa mère ramènera sa petite-fille si elle reçoit son message.

Quant à André Caron, il a exprimé son inquiétude puisqu'il n'a reçu aucune nouvelle de son enfant depuis près de trois ans. À leur sortie de la salle d'audience, son avocat et lui se sont refusés à tout commentaire.

La propriétaire accusée d'avoir maltraité des enfants Une garderie conteste la légalité de l'Office des services de garde

QUÉBEC — L'avocate Claude Dallaire, qui défend la propriétaire d'une garderie de la région de Québec accusée d'avoir malmené des enfants, a coupé court à la deuxième journée d'audience du tribunal de l'Office des services de garde. Elle en conteste carrément la légalité.

par JOSÉE LAPOINTE
LE SOLEIL

Lors de la première journée, une ex-éducatrice de la garderie avait fait un témoignage troublant sur les agissements de la propriétaire. Enfants attachés sur leurs chaises, enfermés dans un garde-robes, mordus par la directrice, la liste de sévices était longue. Le nom de la garderie ne peut être divulgué à cause d'une ordonnance de non-publication obtenue par la défense lundi.

Hier matin, le contre-interrogatoire de Me Dallaire visait à démontrer que toute cette histoire était le fruit d'un magouillage entre quelques personnes, dont des ex-employées congédiées.

Se jugeant lésée par les objections de l'avocate de l'Office, Me Dallaire a demandé qu'on interrompe l'audience. Le tout reprendra à la mi-décembre. Un juge de la cour supérieure devra d'ici là se prononcer sur le droit de Me Dallaire de mener sa défense comme elle l'entend et de poser les questions qui s'y rattachent.

«Si la défense croit que ça lui permet d'assurer plus de transparence, on le fera devant la cour supérieure si nécessaire», a déclaré l'avocate de l'Office, Me France Bonsaint, à la suite de l'ajournement. Elle estime cependant qu'il aurait été possible de continuer les audiences malgré la requête de la défense.

Dans sa demande à la cour supérieure, Me Dallaire revendique le droit à «une défense pleine et entière» en plus de contester la légalité du tribunal de l'Office. «Tout ici n'est que cachettes», a-t-elle lancé. Elle estime que les procédures du tribunal sont douteuses. «C'est la vie ou la mort de ma cliente qui va se décider ici, explique-t-elle. Il faut qu'on me



L'avocate de la garderie, Me Claude Dallaire.

permette d'aller chercher les éléments essentiels de ma défense.»

Ce tribunal de type administratif a le pouvoir de retirer et d'annuler les permis des garderies. Il est constitué de deux avocats indépendants et d'une personne de l'Office des services de garde. Tous sont rémunérés par l'Office.

«L'impartialité de ce type de tribunal est un sujet fréquemment débattu», admet la représentante de l'Office, Sylvie Charbonneau. Mme Charbonneau souligne aussi que ce n'est que lorsque les plaintes s'avèrent fondées qu'un tribunal est constitué. «Il y a toujours une enquête des inspecteurs de l'Office», explique-t-elle. Elle trouve malheureux l'ajournement

de l'audience. «Il y a des gens en cause, précise-t-elle. Des parents et des ex-employées qui donnent du temps et de l'énergie.»

Deux couples de parents qui devaient témoigner hier contre la garderie devaient revenir lors des nouvelles audiences à la mi-décembre. De son côté, Me Dallaire a en mains une pétition signée par la majorité des parents d'enfants fréquentant présentement cette garderie.

Le permis de la garderie est échu depuis septembre, mais un délai de 120 jours lui permet d'opérer encore. Dès le début de janvier, elle pourrait devoir fermer ses portes.

Trois centres d'hébergement de Charlevoix-Est menacés de tutelle

LA MALBAIE — Les trois centres d'hébergement et de soins de longue durée de Charlevoix-Est, La Malbaie et Clermont, sont passés à deux cheville de la tutelle. Si cette option semble écartée pour l'instant par le ministre Marc-Yvan Côté, la situation reste tendue dans les établissements.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

«Le ministre a mis à notre disposition des personnes ressources pour faire le point sur la situation», déclare le président du conseil d'administration, M. Jean-Yves Plamondon.

Les trois centres ont unifié leur administration l'an dernier. Dans le mouvement, on a procédé à

l'embauche de personnel administratif supplémentaire, de telle sorte que les institutions font maintenant face à un déficit prévisible de 130 000 \$.

À la fin du mois d'août, le conseil avait décidé d'abolir trois postes administratifs.

La directrice générale, Mme Huguette Gaudreault, a choisi de ne pas appliquer à la lettre la décision du conseil. Un mois plus tard,

les administrateurs demandaient au ministère de nommer des vérificateurs.

En prenant connaissance du rapport, le ministre Marc-Yvan Côté a décidé de nommer le directeur général de l'hôpital Général de Québec, M. Roger Corriveau, comme conseiller spécial du conseil.

M. Plamondon convient que la prochaine étape pourrait bien être une tutelle.

La directrice générale sera absente pour les trois prochains mois. Elle a obtenu un congé de maladie. C'est le directeur du foyer de Saint-Siméon, M. Benoît Guérin, qui assume l'intérim.

LA POLITIQUE



La SAAQ verse 1600\$ par transport en ambulance

QUÉBEC — Il en coûte en moyenne 1600 \$ à la Société d'assurance-automobile pour le transport par ambulance d'un seul accidenté de la route, alors que les frais chargés par les entreprises ambulancières sont de 100 \$ par personne, en sus de 1,75 \$ le kilomètre. Une facture « évidemment élevée » reconnaît la SAAQ.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Cette donnée a été communiquée par le vice-président du service aux accidentés de la SAAQ, Ronald Clark, à la commission parlementaire chargée d'étudier un avis de décret visant à hausser la quote-part annuelle que cette mutuelle d'assurance parapublique doit verser au gouvernement en remboursement des services de santé encourus par les automobilistes.

Le porte-parole de la SAAQ en arrive à cette moyenne en divisant la facture globale pour l'année 1992-1993, (41,8 millions \$) par le nombre de blessés transportés par ambu-

lance, soit 27 011.

Cette somme est répartie entre les régies régionales de la santé et Urgence-santé qui dessert la région de Montréal.

Les déboursés de la SAAQ pour l'année précédente avaient été de 37,2 millions \$.

De l'aveu même du vice-président Clark, le dossier des ambulances n'est pas celui dont la SAAQ est le plus fière. « On a de la misère avec celui-là. »

Toutefois, cette facture n'est pas incluse dans les sommes que la société d'Etat est tenue de verser chaque année au trésor public en remboursement des services de santé occasionnés par les accidents de la route et qui sont aussi couverts par l'assurance-maladie.

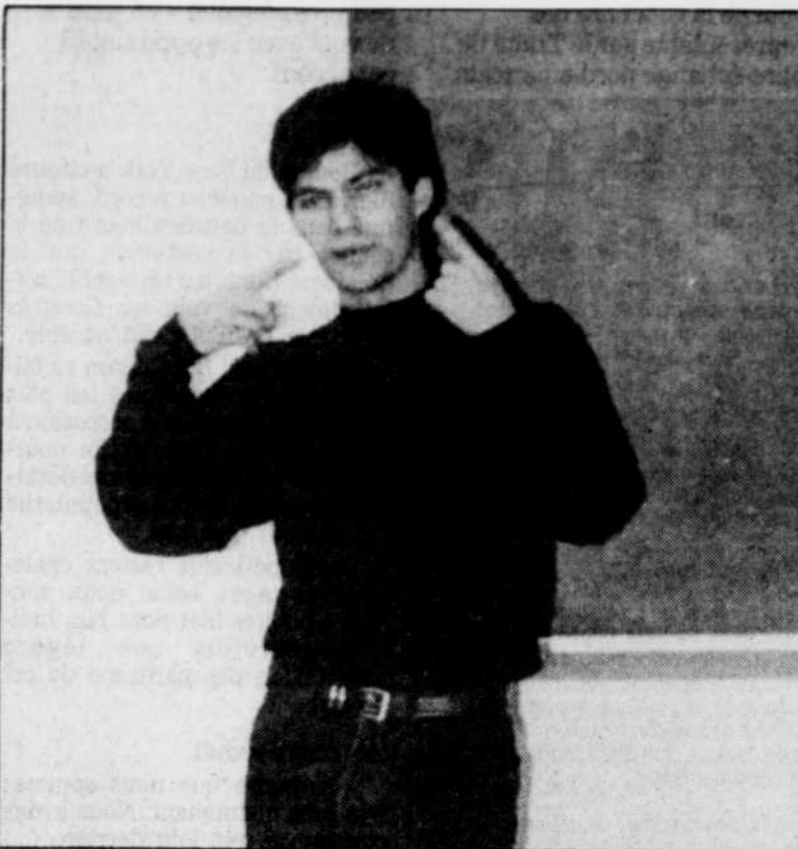
Cette contribution remonte à l'année 1986 alors qu'elle fut fixée à 60 millions \$, puis indexée annuellement par la suite. Le gouvernement s'est donné le pouvoir de réévaluer par décret ce montant pour tenir compte de l'évolution des coûts de santé.

Une étude conjointe de la SAAQ, du MSSS et de la RAMQ recommande unanimement de porter ce remboursement à plus de 88,6 millions \$, pour l'année 1992.

Ce montant s'ajoute au milliard que le dernier budget Levesque entend « siphonner » de la SAAQ à même son fonds de consolidation, une petite fortune qu'elle envisageait de retourner aux assurés.

Toutefois, en tout et pour tout, selon des estimations de l'opposition, c'est un pactole de 3 milliards \$, y compris l'entretien routier, que la société aura transvidé au fonds consolidé sur une période de neuf ans, soit pour les années 1986 à 1995.

Mario Dumont a des réserves sur le projet de souveraineté du PQ



Mario Dumont, hier, devant un groupe d'étudiants à l'université Laval.

QUÉBEC — Troisième voie ou pas, Mario Dumont refuse de s'engager à monter sur les mêmes tribunes que le Parti québécois lors d'un éventuel référendum sur la souveraineté, bien que le Groupe Action Québec soit favorable à la souveraineté du Québec.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« Ils proposent la souveraineté mais nous disent : après on verra. Personnellement, pour l'instant, ce n'est pas très convaincant, et je ne me placerais sûrement pas capitif, un an et demi d'avance, de n'importe quelle question ou n'importe quel projet que le PQ pourrait mettre sur la table », soutenait-il hier, après avoir rencontré un groupe d'étudiants à l'université Laval.

Il reconnaît qu'un troisième parti diviserait les votes pro-souveraineté. « On n'est pas des bornés. On se pose ces questions-là. » Selon lui, cependant, la plupart des analystes sont convaincus que si le Parti québécois maintient son agenda « il va perdre ».

Une résolution ferme pour la création d'un troisième parti sera soumise à l'Assemblée d'orientation que tiendra le Forum Option-Jeunesse, samedi et dimanche prochains, au collège de Lévis. Quelque 300 jeunes d'un peu partout au Québec sont attendus à cette rencontre.

L'ex-président de la commission jeunesse du PLQ a par ailleurs pu se rendre compte hier qu'il n'est pas si simple d'expliquer en quoi la souveraineté selon Action Québec est différente de celle prônée par le PQ. Plusieurs étudiants n'ont pas manqué de lui souligner que la perspective d'un deuxième parti souverainiste risquait plus de diviser le vote que de faire avancer la cause de la souveraineté.

« Je n'entends pas le PQ parler de sa recherche d'une nouvelle union (avec le reste du pays) », note-t-il avant de soutenir qu'il y a beaucoup de gens qui veulent savoir ce que sera l'après-souveraineté.

« Je ne pense pas qu'on ait de la difficulté à expliquer notre programme aux gens. Il y en a qui sont arrivés avec l'intention de bien comprendre et ceux-là ont bien compris », lance-t-il en laissant entendre que les objections viennent plutôt de jeunes péquistes. Il soutient que le Parti québécois a multiplié les pressions pour empêcher la publication du document de réflexion du groupe Allaire-Dumont.

Il refuse également de voir comme un désaveu les distances qu'ont tenues à établir certains participants au groupe de réflexion Allaire (les Guy Laforêt, Roger Nicolet, Richard Le Hir, etc.) par rapport à un éventuel 3e parti. Le Mario Dumont, calme et avenant auquel il avait habitude les médias, se fait même agressif lorsqu'un intervenant lui signale ces faits.

■ Infrastructures : Québec doit rester maître d'oeuvre, dit Johnson

QUÉBEC — Favorable au programme fédéral de restauration et de construction des infrastructures publiques, Daniel Johnson estime qu'Ottawa devra laisser la maîtrise d'oeuvre des travaux aux gouvernements provinciaux et municipaux. « Idéalement, en matière de développement économique, c'est préférable que le fédéral s'inscrive dans les priorités des provinces », soulignait hier, lors d'un point de presse imprévu à l'Assemblée nationale, l'unique candidat à la succession de Robert Bourassa à la tête des troupes libérales. Pour M. Johnson, le gouvernement du Québec doit avoir la maîtrise d'oeuvre des travaux qui relèveront de sa compétence, comme la réfection du réseau routier québécois par exemple. Dans les cas des ouvrages qui toucheront les services d'aqueduc et égout, la responsabilité de définir les priorités devraient revenir au palier municipal puisqu'il s'agit d'éléments faisant partie de leur champ de compétences. Le nouveau gouvernement libéral à Ottawa a récemment annoncé que le programme d'infrastructures sera mise en branle dès l'hiver.

JOURNÉES SURPRISE DU PÈRE NOËL

Ho! Ho! Ho! quels bas prix!

Demain, vendredi,
samedi et dimanche
du 18 au 21 novembre
10 % à 50 % de rabais
sur une sélection d'articles

Achats en personne seulement

Nous partageons vos joies de Noël

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

«Il n'y aura pas de scènes de fou pour des niaiseries»

Chrétien goûtera à la médecine sénatoriale

QUÉBEC — Les sénateurs conservateurs accepteront aujourd'hui de servir d'amplificateur à la voix de Jean Charest, s'engageant à transformer la Chambre haute en foyer de la véritable opposition nationale au gouvernement libéral.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Des propositions seront effectivement mises sur la table à l'occasion d'un important caucus des sénateurs conservateurs qui pourraient forcer Jean Chrétien à goûter à la médecine que ses sénateurs libéraux ont jadis servie au gouvernement conservateur.

Réduite à deux députés, soit l'ex-vice-premier ministre Jean Charest et la novice Elsie Wayne du Nouveau-Brunswick, la machi-

ne conservatrice n'a effectivement d'autre choix que de réclamer de ses augustes sénateurs qu'ils acceptent de se salir les mains pour le parti.

«La seule façon pour nous de maintenir un minimum de présence dans l'ensemble du pays, c'est de s'en remettre, outre à M. Charest et à Mme Wayne, à nos sénateurs. On en a dans toutes les régions et ce ne sont pas des séniles. M. Mulroney aura finalement eu raison de nommer un certain nombre de gens associés au

parti» expliquait hier le président de l'aile québécoise du PC, Me Clément Massé.

À la lumière des échanges qu'a eus LE SOLEIL avec des députés défaits, des organisateurs et des présidents d'association du PC, il est évident que cette vision est largement partagée. La présence d'une solide majorité conservatrice à la Chambre haute, capable de défaire les projets de loi gouvernementaux, devient le point d'ancrage d'une formation en plein désarroi et sans le sou.

Les talents au Sénat sont nombreux pour assurer une relève affirmée le président de la Chambre haute Guy Charbonneau, lui-même un important collecteur de

fonds pour le PC. «Ce n'est pas nous qui allons prendre le leadership, mais nous allons très certainement nous impliquer pour remettre le parti sur ses rails», assurait-il.

Il cite des noms comme ceux de Pierre-Claude Nolin, responsable de la dernière campagne du PC au Québec, de Terrance Stratton qui faisait de même au Manitoba, tout comme Ronald Gitter en Alberta. D'autres peuvent mettre l'épaule à la roue au chapitre des finances ou de la réflexion politique, ajoute-t-il.

Pas de cirque

Dans ce dernier cas, les Roch Bolduc, Gerald Beaudoin et Jean-Claude Rivest sont convaincus d'être en mesure de redonner un programme alléchant au PC.

Mais c'est surtout par leur action législative qu'ils garantiront la visibilité minimale à leur formation.

«Les sénateurs conservateurs vont avoir une attitude d'opposition nationale que ne peuvent



Les nombreux sénateurs conservateurs nommés sous le règne de Brian Mulroney pourraient faire la vie dure aux libéraux.

avoir ni le Reform Party, ni le Bloc québécois. Et sous la direction de Jean Charest, de Mme Campbell et de l'autre madame... (Elsie Wayne), nous allons assurer une présence, même si notre représentation aux Communes est moléculaire», imageait l'ancien conseiller de Robert Bourassa, Jean-Claude Rivest.

«Il n'y aura pas de scènes de fou pour des niaiseries» comme ce fut le cas avec les libéraux dans le passé, préviennent cependant Gerald Beaudoin et Roch Bolduc. Ce dernier n'en promet pas moins déjà au gouvernement libéral un féroce contre-examen de son projet de dépenses sur les infrastructures.

«Des mesures concrètes...»

Plan de relance de l'emploi

QUÉBEC (PC) — Le Conseil des ministres devrait adopter aujourd'hui les mesures d'un plan de relance de l'emploi au cours de sa séance hebdomadaire mais elles ne seraient pas rendues publiques avant quelques semaines.

C'est ce qu'a indiqué hier à l'Assemblée nationale le premier ministre Bourassa alors qu'il était interrogé par la députée péquiste Louise Harel.

Le chef du gouvernement, qui laissera vraisemblablement à son successeur le soin d'en faire l'annonce publique, a assuré l'opposition qu'il s'agira de mesures concrètes.

Certains avancent même que le plan de relance ne serait pas rendu public avant le début de 1994, pour laisser le temps à Daniel Johnson, président du Conseil du trésor et seul candidat au poste de premier ministre, de former son Cabinet.

Ce plan de relance économique



Le père Ubaldo Villeneuve (à droite) a décerné hier une médaille d'excellence au premier ministre Robert Bourassa. Le père Villeneuve est surtout connu comme pionnier dans la lutte contre l'alcoolisme.

servirait aussi de document de base en vue de la prochaine campagne électorale.

Dans ce plan, on y retrouverait notamment un redressement des finances publiques, un réalignement de l'appareil de la fonction publique incluant la privatisation de certaines sociétés d'État, l'augmentation de la productivité dans

la fonction publique, la décentralisation de certains services, le tout représentant des économies de quelque 4 milliards \$ sur une période de trois ans.

Les problèmes comme la contrebande de cigarettes, de l'alcool, de l'essence, et le travail au noir dans la construction seraient également traités dans ce plan.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

L'ancien premier ministre a effectivement garni la Chambre haute avec quelques sommités dont le fondateur de l'Institut de cardiologie, Paul David, mais il n'a pas manqué non plus au fil de ses neuf années au pouvoir, de puiser abondamment dans les rangs conservateurs.

Parmi ceux qui sont aujourd'hui susceptibles de relancer sa formation, il faut compter au Québec sur Pierre-Claude Nolin, organisateur en chef de la dernière campagne dans la province, sur David Angus, ancien président du fonds PC, sur Fernand Roberge, chargé en 1984 de recruter les candidats conservateurs pour M. Mulroney, sur Mario Beaulieu, président du comité d'organisa-

tion de la campagne PC en 1988, sur Michel Cogger, collecteur de fonds, et sur les Roch Bolduc, haut-fonctionnaire de carrière, Jean-Claude Rivest, député et ancien conseiller principal de Robert Bourassa et Gerald Beaudoin, constitutionnaliste, tous trois

prêts à étoffer un programme conservateur.

De même dans presque toutes les provinces, M. Mulroney a nommé au Sénat des grands argentiers ou des organisateurs de fort calibre qui ne le laisseront pas tomber, que ce soit en Colombie-Britannique, l'ancien député et président du parti, Gerry St-Germain, le collecteur de fonds manitobain Duncan Jessiman ou le réputé organisateur national, l'Ontarien Norman Atkins.

Le fédéral veut régler le programme des infrastructures «dans quelques semaines»

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien veut conclure «dans quelques semaines» des ententes avec les provinces pour mettre en marche le programme fédéral de restauration et de construction des infrastructures en 1994.

Dans une lettre adressée à ses vis-à-vis des provinces, M. Chrétien indique par ailleurs que les fonds fédéraux assujettis à ce programme seront alloués aux provinces en tenant compte de leur poids démographique et du nombre de chômeurs.

«Le gouvernement fédéral met ce programme au premier plan de sorte que j'aimerais conclure sans tarder les ententes nécessaires avec les provinces et les territoires», écrit M. Chrétien aux premiers ministres.

Le chef du gouvernement fédéral leur demande donc de désigner un responsable de ce dossier dans les plus brefs délais.

Lui-même, souligne-t-il dans sa missive, a nommé le président du Conseil du trésor, Art Eggleton, «ministre responsable de l'Infrastructure».

«Je vous prie de bien vouloir désigner l'un des vôtres comme maître d'œuvre de cette initiative à votre palier», écrit M. Chrétien à ses homologues provinciaux.

«Notre but, poursuit-il, est de conclure les ententes avec les provinces d'ici quelques semaines.»

Pour connaître quelque succès, le programme fédéral de restauration et de construction des infrastructures nécessite la participation des provinces et des municipalités.

Le gouvernement central s'engage à verser 2 milliards \$ en deux ans si ses partenaires des autres niveaux de gouvernement en font autant.

Le gouvernement fédéral se propose de mettre des fonds à la disposition des provinces et des territoires «d'après une formule accordant le même poids à la population et au nombre de chômeurs», précise-t-il.

Sport Select Les vêtements de l'aventure Place de la Cité, Sainte-Foy 653-1683
Ouvert le dimanche

Timberland

Pour affronter la nature avec plaisir.

Certains amateurs de plein air font beaucoup de millage inutile avant de trouver chaussure à leur pied. C'est qu'ils n'ont pas entendu parler de la boutique Timberland, chez Sport Select. Plus qu'une simple pièce d'habillement, les bottes Timberland sont un instrument de marche performant, à la fois ergonomique et esthétique. Passez les voir; elles valent le détour.

Solde de liquidation

50%

de rabais sur toute la collection

Collection de Noël incluse.

concept mode

clément

626-0006
0-20 ans

Québec, Sainte-Foy, Lévis, Saint-Georges, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Arthabaska, Drummondville, Trois-Rivières, Sherbrooke, Brossard, Montréal, Rosemère, Repentigny, Rimouski

J'ai beaucoup aimé l'approche du vendeur, ya pas de pression, tout est cool.

— Hugh Jean-Claude, Blainville

SATURN

L'automobile réinventée de toutes pièces.

SATURN SL1 À PARTIR DE **12 825\$***

*P.D.S.T. Immatriculation, transport (400\$) et taxes de vente en sus.

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU 3330, rue Watt Ste-Foy 653-1312	SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD 4585, boul. de la Rive Sud Lévis 835-1888	TREMBLAY SATURN ISUZU 1330, boul. du Royaume Chicoutimi 549-3320	SATURN ISUZU CHALEURS 142, Route 132 New Richmond (418) 392-5033
--	---	---	---

Paul Martin confirme que le déficit atteindra 40,5 milliards

C'est le paiement de la dette qui appauvrit le Canada

OTTAWA (PC) — Les conservateurs ont légué aux libéraux un déficit de 40,5 milliards \$ pour l'année 1992-1993, le plus important de l'histoire.

Ce triste record risque toutefois de ne pas tenir longtemps puisque le déficit anticipé en 1993-1994 pourrait atteindre les 45 milliards \$.

« Le déficit pour l'année 1992-1993 est de 40,5 milliards \$ », a déclaré le ministre des Finances, Paul Martin, à sa sortie du cabinet.

Cela représente, a-t-il indiqué, un écart de 5 milliards \$ par rapport au déficit de 35,5 milliards \$

prévu en avril dernier.

La situation aurait pu être pire n'eut été le succès des opérations de change et non budgétaires du fédéral qui ont généré des revenus de 4,1 milliards \$; le déficit aurait atteint les 45 milliards \$ dès cette année.

Mais c'est ce qui risque de se produire au cours de l'année qui vient. En septembre dernier, le fé-

déral était dans le rouge de 20,7 milliards \$, soit 2,2 milliards \$ de plus que par rapport aux six premiers mois de 1992-1993.

À ce rythme, le déficit grimpera à 45 milliards \$ en 1993-1994, soit 12,4 milliards \$ de plus que les projections faites par les conservateurs en avril.

Le ministre Martin a indiqué hier qu'au cours de la campagne électorale les conservateurs connaissent l'ampleur du déficit.

Chrétien devra couper dans les grands programmes sociaux

MONTREAL (PC) — Devant l'état lamentable des finances publiques fédérales, le milieu patronal québécois est d'avis que le nouveau gouvernement de Jean Chrétien n'aura pas le choix de s'attaquer aux grands programmes sociaux canadiens et de revenir ainsi sur certaines de ses promesses électorales.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ), l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) et la Chambre de commerce du Québec sont tous d'accord sur la nécessité de revoir du tout au tout les programmes fédéraux.

« Il faut tout regarder (programmes fédéraux) », a déclaré Nicole Pageau-Goyette, première vice-présidente de la Chambre de commerce du Québec. Elle est d'avis qu'il « faut faire le ménage et accepter de faire des sacrifices ».

« Il faut se remettre au travail et créer de la richesse. Ça doit sentir l'austérité », ajoute Mme Pageau-Goyette.

La haute dirigeante de la Chambre de commerce du Québec craint aussi que le Fonds monétaire international (FMI) vienne de nouveau frapper sur les doigts

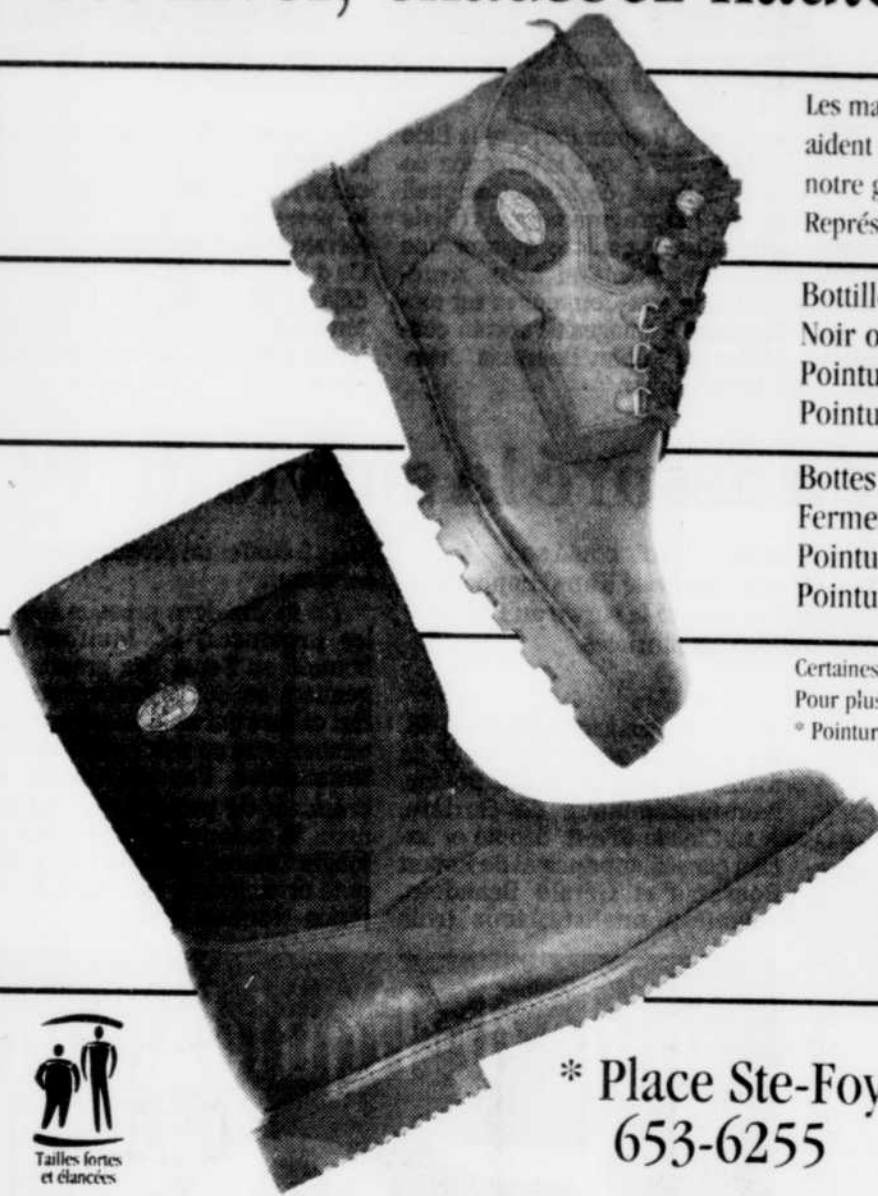
du Canada. Ce deuxième rappel à l'ordre pourrait comporter des conséquences sérieuses pour le pays, juge-t-elle.

Il y a quelques années, alors que le déficit canadien oscillait autour de 30 milliards \$, le FMI avait exprimé son inquiétude sur le niveau élevé de l'endettement du gouvernement canadien.

Le président du CPQ, Ghislain Dufour, appréhende aussi une nouvelle mise en garde du FMI, qui risquerait de placer la Canada dans la situation de la Nouvelle-Zélande, il y a une dizaine d'années.

« Je ne serais pas surpris qu'on reçoive un deuxième avertissement du FMI », commente M. Dufour, pour qui l'urgence et la nécessité de revoir l'universalité des programmes sociaux ne fait plus aucun doute.

Cet hiver, chaussez haute qualité et confort !



Les magasins Bovet proposent une superbe sélection de bottes qui aident à affronter les rigueurs de l'hiver. Faites votre choix parmi notre gamme imposante de styles et de pointures. Représentés ici, deux modèles de notre collection:

Bottillons de cuir 3 tons, lacés. Chaud doublure de Borg. Noir ou brun.
Pointures 7 à 12, largeur EEE. 125\$
Pointures 13, 14, 15, largeur EEE. 135\$

Bottes de cuir 2 tons doublées de Borg. Fermeture à glissière. Noir.
Pointures 7 à 12, largeur EEE. 130\$
Pointures 13, 14, 15, 16, largeur EEE. 140\$

Certaines pointures ne sont pas disponibles dans certains de nos magasins. Pour plus de renseignements, communiquez avec le magasin le plus près de chez vous.
* Pointures 14 et plus disponibles à Place Ste-Foy.

Bovet

* Place Ste-Foy
653-6255

Galleries de la Capitale
627-5730



CALENDRIER 1994

Des vins et spiritueux de France

GRATUIT

Disponible dès maintenant durant le mois français dans tous les magasins de la S.A.Q.

Guide pratique rempli d'illustrations et d'idées sur l'art du bien boire et du bien manger l'accord parfait en tout temps. Quantité limitée.



GAGNEZ !

Un voyage à Paris pour deux à bord d'Air France ou un cellier de Bacchus Collection.

Pour participer au tirage Les vins et spiritueux de France : remplir et poster les bulletins disponibles dès maintenant jusqu'au 4 décembre 1993 seulement dans les magasins de la S.A.Q.



Vins et spiritueux de **FRANCE**

BAL DE L'ÉMERAUDE 1993



Automobiles Jalbert Inc. (BMW) est toujours présente comme commanditaire important à ce bal de prestige. Cet événement, organisé par l'Ordre militaire et hospitalier de St-Lazare de Jérusalem, se tiendra le samedi 20 novembre prochain au Château Frontenac. Les profits de cette activité sont versés au Fonds de recherche en santé mentale de la Fondation Robert Giffard.

Sur la photo, nous apercevons de gauche à droite : M. Gaston Brown, vice-président exécutif Automobiles Jalbert Inc.; M. Michel Doyon, C.R., Commandeur de l'Ordre; et le capitaine Robert Lavoie, C.D., K.L.G., vice-commandeur et président de Eugène Lavoie Inc., courtier d'assurances.

Nos meilleurs vœux de succès aux organisateurs.



UNE EXPÉRIENCE ÉTINCELANTE

Découvrez l'éclat de l'ensemble de diamants solitaires de Birks.

Deux chatoyantes boucles d'oreilles à diamant et un élégant pendentif à diamant totalisant un carat. Le tout serti dans de l'or 14 carats.

Ensemble de diamants solitaires
Seulement
2 795 \$



BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-4035

Primes des régimes privés à la hausse avec la fin de la gratuité de médicaments

QUÉBEC — La fin de la gratuité de certains médicaments, annoncée lundi par le ministre Marc-Yvan Côté, influencera à la hausse les primes des régimes collectifs d'assurance-maladie-médicaments, mais dans une mesure qu'il est encore impossible de prédire.

par LOUIS TANGUAY
LE SOLEIL

Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la décision qui entrera en vigueur le 1er avril 1994, selon M. Richard Bell, vice-président aux assurances collectives à la SSQ Mutuelle d'assurance-vie. En effet, dit-il, on ne sait pas exactement quelles sont les maladies pour lesquelles les médicaments ne seront plus offerts gratuite-

ment ni si ce désengagement sera total et immédiat ou limité aux patients qui seront atteints après le 1er avril donc appliqué graduellement.

On sait par contre que, comme au moment du désengagement du gouvernement des soins dentaires pour les jeunes et des examens de la vue, il faudra que les assureurs demandent à leurs clients s'ils veulent que les médicaments qui sont l'objet de ce nouveau désengagement soient couverts par leur

régime et s'ils acceptent que leurs primes soient haussées en conséquence.

Dans le même sens, chez Assurance-vie Desjardins, M. Jean-Claude Arbour, vice-président aux ventes pour le secteur assurances et rentes, indique que, si la clientèle le désire, la société ne refusera pas de couvrir les nouveaux risques. Mais, dit-il, « dans nos contrats, une clause spécifique que le retrait d'un service gouvernemental ne signifie pas qu'on couvre automatiquement ».

Déjà, précise M. Arbour, une équipe travaille sur l'évaluation du coût d'une protection supplémentaire et des chiffres devraient être disponibles dans quelques semaines.

Quant à l'intention du ministre Côté de « responsabiliser » les as-

sureurs qui incitent leurs assurés à se procurer gratuitement dans les hôpitaux certains des médicaments visés au lieu d'en défrayer le coût, le porte-parole de la SSQ a rétorqué que ce n'est pas de « l'irresponsabilité » d'informer ses clients des aspects moins connus des programmes publics comme la directive « malade sur pied » qui permet d'éviter l'hospitalisation de malades souffrant par exemple de maladies mentales, de fibrose kystique, de cholestérol élevé et de diabète insipide.

Les régimes collectifs, affirme M. Bell, ont un rôle complémentaire et n'ont pas à prendre la place de l'Etat surtout quand un client peut recevoir ses médicaments gratuitement tandis que son assurance ne défrayerait que 80 % du prix.

Les optométristes voient clair dans les coupures

QUÉBEC — Les optométristes craignent que le gouvernement québécois exclue de l'assurance-maladie les examens de la vue pour les moins de 18 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus, au cours des prochains mois.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

« On sait que ça se discute, ça se parle au ministère de la Santé et des Services sociaux compte tenu des problèmes budgétaires du gouvernement. Avec l'abolition de la gratuité de certains médicaments, c'est inquiétant », a commenté, hier, le président de l'Association des optométristes du Québec, M. Claude Neilsen.

Le gouvernement cherche à récupérer 1 milliard \$ dans la santé et les services sociaux sur une période de trois ans.

En 1992, le ministre des Finances a aboli la gratuité des examens de la vue, à l'exception des cas d'urgence oculaire, des personnes âgées entre 18 et 40 ans. L'an dernier, l'exclusion a été étendue aux gens de 40 à 64 ans. Cette réduction a permis au gouvernement d'économiser 40 millions \$.

Selon M. Neilsen, ce choix gouvernemental va contribuer à l'aggravation de problèmes oculaires en réduisant les efforts de prévention. « Avec les deux premières déassurances, on a constaté une baisse de 20 à 25 % du nombre d'exams de la vue » a-t-il expliqué.

LES VOLVO NE MANQUENT PAS D'ATTRAIT

Numéro de stock : 3065

VOLVO 850

NEUVE 1993

• Transmission manuelle • Toit ouvrant à commande électrique • Siège à commande électrique à mémoire du côté conducteur • Système de sécurité • Système d'entrée sans clé • Roues en alliage

PRIX DE DÉTAIL: 35 165 \$

RABAIS: 3 520 \$

31 645 \$

Transport et préparation inclus

Numéro de stock : 3011

VOLVO 960

DÉMONSTRATEUR 19

• Transmission automatique • Toit ouvrant en verre à commande électrique • Chargeur de 6 disques • Tableau de bord simplifié

PRIX DE DÉTAIL: 44 670 \$

RABAIS: 8 935 \$

35 735 \$

Transport et préparation inclus

Numéro de stock : 3070

VOLVO 850

1993 DÉMONSTRATEUR BAS KILOMÉTRAGE

• Transmission automatique • Toit ouvrant à commande électrique • Siège à commande électrique à mémoire du côté conducteur • Système de sécurité • Système d'entrée sans clé • Roues en alliage

PRIX DE DÉTAIL: 35 605 \$

RABAIS: 3 560 \$

32 045 \$

Transport et préparation inclus

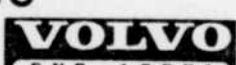
VOLVO DE QUÉBEC

2335, rue Watt, Sainte-Foy

(Parc Colbert Est, sortie Charest Ouest, angle du Vallon)

656-1112

1-800-563-VOLVO



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Étude du rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

La Commission de la culture est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques, à compter du 12 janvier 1994, dans le cadre de l'étude du rapport de la Commission d'accès à l'information du Québec sur la mise en oeuvre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., ch. A-2.1, art. 179.1).

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet peut soumettre un mémoire à la Commission de la culture.

Le mémoire devra être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 17 décembre 1993 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8 1/2 pouces sur 11 pouces). Il devra être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

M. Alain Major
Secrétaire suppléant de la Commission de la culture
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

SAMEDI 20 NOVEMBRE

L'INCROYABLE

Vente 8 heures



NOVEMBRE

Samedi

6

2

13

9

20

26

27

Vous passerez de doux moments dans ces confortables canapés en cuir véritable aux lignes sobres et classiques, avec coussins cale-reins et larges appuie-bras.
Un canapé 2 places + un canapé 3 places pour **2 488 \$** TPS incluse, Une valeur de 4 490 \$
Deux canapés 2 places pour **1 988 \$** TPS incluse, Une valeur de 3 975 \$

8 HEURES DE RABAIS SPECTACULAIRES SUR
TOUT...TOUT...TOUT...

AUCUN PAIEMENT AVANT MAI 1994*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%

PARTICIPEZ À NOTRE GRAND TIRAGE DU 23 DÉCEMBRE "GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

**LA GALERIE
DU MEUBLE**

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

■ SOFA DESIGN:
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

Nous sommes fiers de nous associer à l'exposition "Un Art de Vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec" présentée au Musée de la civilisation

Le Conseil du statut de la femme craignait l'exclusion des mammographies

Le programme de dépistage du cancer du sein rassure

QUÉBEC — Les groupes de femmes sont satisfaits de la nouvelle politique sur le dépistage du cancer du sein annoncée, la semaine dernière, par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

« Globalement, nous sommes contentes de cette politique parce que

nous sommes sortis d'un faux débat sur l'exclusion de la mammographie pour certains groupes de femmes », a commenté, hier, Mme Marie Lavigne, présidente du Conseil du statut de la femme, au sortir d'une rencontre avec le ministre Côté et des hauts fonctionnaires.

En effet, plusieurs appréhendaient l'abolition de la gratuité de la mammographie pour les femmes qui ne présentent pas des risques élevés de cancer du sein. Le gouvernement a plutôt choisi de conserver cette gratuité pour toutes les femmes dans la mesure où

un médecin recommande ce test, particulièrement pour celles qui auraient découvert une anomalie à l'occasion d'un auto-examen ou encore pour celles qui ont des antécédents familiaux. En plus, les femmes âgées de 50 à 69 ans seront invitées de façon systématique, à tous les deux ans, à subir une mammographie.

Pour sa part, la coordonnatrice des centres de santé des femmes, Mme Lise Lamontagne, voit aussi d'un bon oeil la nouvelle politique du ministre Côté. Elle s'est particulièrement réjouie de l'annonce d'une campagne de publicité pour

sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage du cancer du sein et sur la formation en vue de l'auto-examen.

Bien que l'examen de dépistage par mammographie ne soit pas étendu de façon systématique aux femmes de 40 à 49 ans, Mme Lamontagne estime qu'elles ne seront pas pénalisées. « Ce n'est pas inquiétant. Si une femme a des raisons de croire qu'elle a une tumeur, il n'y a pas vraiment de restrictions aux mammographies. En plus, ce plan peut évoluer en fonction des résultats des recherches », a-t-elle affirmé.

J'ai

**tout intérêt
à cotiser tôt à
mon REER.**

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1993

+1/4%
PAR ANNÉE

Obtenez une
prime d'intérêt
de 1/4 % l'an

sur votre nouvelle cotisation
annuelle REER, si elle est
versée d'ici le 31 décembre
1993 inclusivement et
déposée pour l'un
des termes de
15, 39 ou
52 mois.

CONTACTEZ VOTRE
CAISSE POPULAIRE
DESJARDINS SANS
TARDER

ÉPARGNE et
PLACEMENT
Desjardins **REER**

Offre en vigueur dans les caisses participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.



La Caisse Populaire
Desjardins



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

La terre a tremblé au réveil, dans la région de Montréal

QUÉBEC — Le réveil-matin a sonné à la même heure, soit 4 h 31 hier matin, pour l'ensemble des Montréalais et des Québécois du sud de la province, quand un gros boum s'est fait entendre ; puis la terre a tremblé pendant quelques secondes avec la magnitude de 4,4 à l'échelle de Richter.

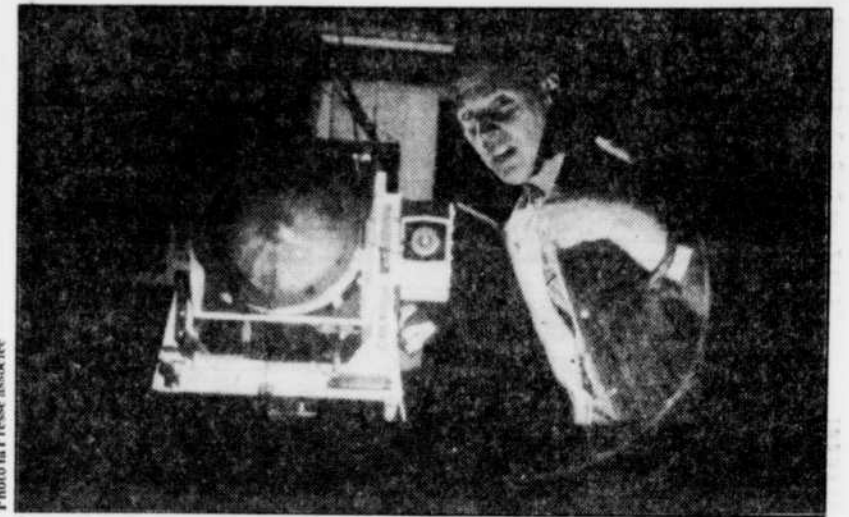
par CLAUDE TESSIER
LE SOLEIL

« C'est un séisme modérément petit », a dit au SOLEIL le sismologue John Adams, de la Commission géologique du Canada, en rappelant que la région montréalaise, celle d'Ottawa et de l'est de l'Ontario en ont connu plusieurs depuis 20 ans :

— M 4,2 à Maniwaki en 1975 ; M 4,1 à Saint-Donat en 1978 ; M 3,3 à Cornwall en 1981 ; M 4,3 à Temiskaming en 1982 ; et M 4,1 à North Gower, non loin d'Ottawa.

Le séisme n'a pas fait de dommage, mais il a causé un certain émoi parce qu'il s'est produit dans la région la plus densément peuplée du Québec. L'épicentre était situé à 35 km au sud de Montréal, à 22 km de Candiac, et le foyer était à 17 km dans le sol.

Il a été suivi de deux répliques : l'une de M 2,8 à 4 h 40, et l'autre de M 2,7 à 5 h 00. Le tremblement de terre a été ressenti aussi dans le nord du Vermont.



Duane Hamann a présenté le week-end dernier, en Californie, un appareil de mesure au laser permettant de signaler tout mouvement de la couche terrestre.

À Napierville, une caissière de supermarché a dit que ça ressemblait à une explosion. Des personnes se sont réfugiées dans des couloirs ou sous les seuils de porte. D'autres sont restées au lit, figées par la peur. Des objets sont tombés par terre en plusieurs endroits.

À Saint-Léonard-d'Aston, M. J. Jacques Paradis, professeur à l'E-NAP à Québec, a raconté que les boules dansaient dans l'arbre Noël que sa famille venait de monter.

Un auditeur qui se trouvait à l'Université de Montréal a rapporté à CKAC dans les minutes qui ont suivi le séisme avoir vu des éclairs à l'extérieur. Le temps

relativement clair ne s'y prêtait pas.

Cette observation rejoint d'autres témoignages à travers le monde : des lueurs sismiques précèdent ou accompagnent des tremblements de terre. Ces faits sont documentés de plus en plus. Des cas de boules de feu et de lueurs étranges furent rapportés lors du séisme du Saguenay, le 25 novembre 1988. Le séisme de la Sainte-Catherine était de M 6,1 à l'échelle de Richter.

Le sud-ouest du Québec est une zone à séismes avec celles de Charlevoix, de la Côte-Nord où ils frappent sous le fleuve, et celles de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick.

striva

LES PLUS BEAUX MANTEAUX POUR
FEMMES MANTEAUX LONGS 7/8 ET 3/4
DOUBLÉS DE THERMOLOFT DE
DUPONT CHAUDS ET LÉGERS

ASSORTIMENT DE CHOIX

30% À 50%

DE RABAIS SUR LES PRIX
DE DÉTAIL SUGGÉRÉS
QUANTITÉS LIMITÉES

MANTEAUX LONGS
TISSU SUPER MICROFIBRE
CAPUCHON AMOVIBLE GARNI
DE FOURRURE VÉRITABLE
PRIX COUR. 845\$
NOTRE PRIX **595\$**

PELISSE
TISSU FINLANDAIS LAVABLE
CAPUCHON AMOVIBLE
FOURRURE VÉRITABLE
PRIX COUR. 1200\$
NOTRE PRIX **719\$**

MANTEAUX 3/4
CAPUCHON AMOVIBLE GARNI
DE FOURRURE VÉRITABLE
PRIX COUR. 699\$
NOTRE PRIX **349\$**

BOUTIQUE

Elen

BOUTIQUE

ELEN



BEAUCOUP D'AUTRES
SPÉCIAUX EN MAGASIN

striva

DISPONIBLE CHEZ

PLACE STE-FOY
658-6653

Le recyclage diminuera du tiers le volume des vidanges incinérées

QUÉBEC — La Communauté urbaine de Québec (CUQ) doit réduire pratiquement du tiers les 261 000 tonnes de vidanges que brûle son incinérateur en mettant l'accent sur le recyclage.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est le scénario privilégié par un rapport d'étape sur la gestion des déchets de la CUQ d'ici l'an 2013, a appris LE SOLEIL. Remis en août, par les firmes Serveau et Poulin-Thériault, il n'a pas encore été porté à la connaissance des maires des 13 villes formant la Communauté.

Le « document de travail » estime que placer l'accent prioritairement sur les « 3R-V » — soit la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation de rebuts — avant de songer à l'incinération est la meilleure des trois options examinées.

Elle se traduirait par une diminution de 30 % des rejets brûlés. Pour une région où les maires continuent de se quereller sur la construction de centres de tri, le rapport soutient que récupérer 45 000 tonnes d'ordures ménagères — quatre fois plus que maintenant — représente « un objectif à la fois réaliste et agressif ».

Au-delà, ce serait présumer de l'implication des citoyens, laisse-t-on croire.

Les consultants placent ce scénario devant celui du statu quo qui réduirait à peine de 4 % la montagne de détritus consommés. Cette alternative apparaît comme la moins dispendieuse et la plus fiable techniquement. Par contre, elle ne rencontre pas les objectifs nationaux et régionaux de réduction des quantités d'immondices tout en soulevant des questions environnementales et politiques.

Les experts laissent entendre que fermer l'incinérateur est irréaliste. Selon eux, les quantités de déchets à enfouir augmenteraient considérablement — haussant les émissions de méthane, un gaz à effet de serre extrêmement puissant —. Le compostage de dix fois plus de détritus comporterait beaucoup d'incertitude, entre autres pour la santé des travailleurs.

De toute façon, au cours des 18 prochaines années, la CUQ devra verser 11 millions \$ par an pour payer ses installations de brûlage,

plaide-t-on. Pour les deux autres options, cette facture grimpe à 22 millions \$.

Mais elle ne tient pas compte des réparations majeures pouvant s'imposer au cours des 20 prochaines années, ni, d'autre part, des revenus plus élevés pouvant être générés par la vente de vapeur à la « papetière » Daishowa.

Dans le scénario du statu quo, les vieux pneus, les cinquième de débris de construction et le quart des « encombrants » — comme les

meubles — prendraient le chemin des fours. Ce qui annulerait le plus grand effort de récupération demandé à la population.

Le rapport final sur le plan de gestion des déchets sera confié au service de l'environnement de la CUQ en décembre. Les maires pourraient l'adopter, en janvier. Il portera sur les coûts et le calendrier pour implanter le scénario choisi. La rédaction de toutes ces études aura alors coûté tout près de 300 000 \$.

■ Lueur d'espoir pour les femmes victimes du cancer du sein

MONTREAL (PC) — Une conférence nationale sur le cancer du sein unique en son genre a pris fin mardi sur une percée jugée encourageante par les femmes atteintes de cette maladie, quand des scientifiques leur ont donné l'assurance qu'elles auront leur mot à dire dans la recherche, à l'avenir. « Nous ne croyions pas qu'il serait humainement possible de réunir 700 personnes, de les laisser se battre pendant trois jours et d'en ressortir quand même avec de vraies bonnes indications et de l'espoir pour l'avenir », a déclaré Mme Pat Kelly, une militante qui s'efforce de mettre sur pied un réseau national de survivantes du cancer du sein. « Pour moi c'est un énorme soulagement de savoir que nous ne travaillons plus dans l'isolement. Nous ne sommes qu'un élément d'un vaste partenariat. » Plusieurs des 150 survivantes présentes à la conférence ont exprimé leur colère, leur frustration et leur peur en faisant le récit de leur combat avec cette maladie, souvent fatale.

AVIS PUBLIC

ARMAND BOUDRIAS

APRÈS 64 ANS

LA VENTE QUE VOUS N'ATTENDIEZ PLUS!
NOUS AVONS
BESOIN D'ARGENT!

1 000 000 \$

DE VÊTEMENTS POUR HOMMES

La plus grande sélection de vêtements et d'accessoires à Québec

* BAUMLER * FIL À FIL
* BUGATTI * VICTOR EMMANUEL
* HATHAWAY * BERNHARDT
et plus

TOUT EST À VENDRE, HABITS ET PLUS ENCORE!

LA VENTE COMMENCE JEUDI À 8 H
RABAIS jusqu'à 75%

ARMAND BOUDRIAS

PLACE QUÉBEC

OUVERT DIMANCHE MIDI À 17 H

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h30 à 18h
jeudi, vendredi: 9h30 à 21h
samedi: 9h30 à 17h



COMPTANT



BANANES
Produit importé



37¢
82¢ le kilo la livre

CHOU-FLEUR
Produit de Californie, grosseur 12



1.27\$
chacun

LAITUE POMMÉE, ou FRISÉE
Produit Californie, grosseur 24



97¢
chacune

PAMPLEMOUSSE ROSE ou BLANC
Produit de Floride, gr. 56 préemballés



3 pour 97¢

LAITUE BOSTON VIVANTE
Culture hydroponique, de serre



97¢
chacune

CHOUX DE BRUXELLES
Produit des États-Unis, préemballés



97¢
chopine

POIRE BARTLETT
Produit de Washington, mûre à point



97¢
2,14\$ le kilo la livre

CLÉMENTINE
Produit du Maroc



1.17\$
2,58\$ le kilo la livre

BROCOLI
Produit du Québec, gr. 14



97¢
chacun

CHAMPIGNONS
BLANC ou CAFÉ, frais, de l'Ontario



97¢
la chopine

CANTALOUPE
Produit des États-Unis, gr. 23



97¢
chacun

PETITS POIS MANGE-TOUT
Produit des États-Unis, préemballés



1.97\$
4,34\$ le kilo la livre

CHOU VERT
Produit du Québec



27¢
60¢ le kilo la livre

AVOCAT "HASS"
Produit du Mexique, gr. 18



57¢
chacun

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 NOVEMBRE 1993 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

LE JARDIN MOBILE

Une pratique «inacceptable», selon la cour

Pas de « policière-prostituée » à Québec

QUÉBEC — La méthode « policière-prostituée » n'est pas utilisée par la police de Québec lorsqu'elle effectue des opérations antiprostitution. Un jugement condamnant cette pratique vient d'être rendu par le juge en chef de la cour municipale de Laval, qui affirme que « cette provocation policière » est tout simplement inacceptable.

par MARIE-HELENE TREMBLAY
LE SOLEIL

Même si la Sûreté municipale de Québec a fait un grand nombre d'opérations pour contrer la prostitution dans le quartier Saint-Roch, les policières n'ont jamais dû faire de racolage et se faire passer pour des prostituées. C'est du moins ce qu'affirme le directeur de la sûreté municipale, Normand Bergeron.

Tout au plus, M. Bergeron souligne qu'il est arrivé à quelques reprises que les femmes policières aient circulé dans le secteur et se soient fait interpeller par des hommes. « Elles ne

sollicitent jamais. Il n'y a pas de provocation », soutient le directeur. Pourquoi ne pas préconiser cette méthode? D'abord, « les policières méritent notre respect et on n'aime pas les utiliser pour ça », indique le chef de la police qui comprend les femmes de ne pas aimer faire ce genre de travail.

Normand Bergeron pense aussi que la police ne pourra jamais avoir le contrôle sur ce fléau. L'objectif fixé par la sûreté municipale est de « diminuer la visibilité sur la rue. » Après tout, rappelle-t-il, « il n'y a pas une organisation qui ait réussi à contrôler la libido des gens! »

Pratique dénoncée

Cette pratique « policière-prostituée » vient tout juste d'être vigoureusement dénoncée par le juge en chef de la cour municipale de Laval, Pierre Lalande. Ce dernier croit que ces agentes qui se font passer pour des prostituées provoquent les hommes et les entraînent dans un crime qu'ils n'auraient pas commis. Le magistrat a rendu ce jugement lorsqu'il a mis un terme aux procédures entreprises contre un homme accusé d'avoir sollicité une prostituée. Une policière « déguisée » avait approché le véhicule de l'accusé et ce dernier n'a pas mis de temps à comprendre qu'il s'agissait d'une « prostituée ». Après s'être entendus pour une relation orale, ils ont quitté en voiture vers un endroit plus tranquille et c'est à ce moment que les policiers l'ont appréhendé.

À la SQ

Quant à la Sûreté du Québec, le porte-parole Camil Gagnon soutient que cette pratique n'est pas non plus utilisée dans le district de Québec, tout simplement parce que les opérations policières se font hors des grands centres, principalement en périphérie.

Que penser de ce jugement? La majorité des personnes jointes par LE SOLEIL, que ce soient des avocats ou des policiers, ont refusé de commenter la portée de la décision du juge Lalande préférant attendre de l'avoir lu avant de se prononcer. Le directeur de la police de Québec, Normand Bergeron, s'est pour sa part avancé en disant que « la société subit les largesses de ses lois. » Ce qui veut dire qu'un jour, ajoute-t-il, on devra se résoudre à éliminer cette offense ou à donner des moyens de la contrôler.

Le Capitole n'est pas dans le rouge

QUÉBEC — Malgré un retard budgétaire de 100 000 \$, sur un chiffre d'affaires prévu de 9 millions \$, le résultat financier du Capitole sera au pire équilibré, au terme de l'exercice en cours.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Le directeur général Michel Rodrigue et Guy Cloutier ont fait la rétrospective de la première année d'existence du Capitole, hier, en fin d'après-midi. « Notre année financière se termine en juin. Compte tenu de profits assurés pour octobre et novembre, nous serons au pire, au point mort. Nous ne sommes pas dans le rouge », insiste M. Rodrigue, offusqué de la manchette du journal concurrent.

La première année du Capitole en a été une d'expérimentation. Grâce à une gestion plus serrée, une rationalisation des dépenses, des choix différents dans la programmation les propriétaires se

voient déjà faisant « sûrement de l'argent l'an prochain ».

Au total, 250 spectacles ont été présentés au Capitole depuis le 21 novembre 1992. Le plus rentable a été celui de Céline Dion : 17 représentations, avec une moyenne de 1300 spectateurs (la capacité maximale est de 1312 places). Le moins fréquenté a été les *Fantômes du Capitole*. Une moyenne de 350 sièges ont été occupés au cours des 70 représentations de l'été.

« On a mal interprété le marché estival. En fait, le marché du spectacle en salle n'existe pas l'été à Québec, à cause du Festival d'été. On se rend compte que le marché touristique doit être harnaché dès décembre, plutôt qu'en mai », avoue M. Rodrigue.

Cet été, le Capitole présentera un autre spectacle de variété, mais « plus haut de gamme », dit M. Rodrigue.

Depuis novembre dernier, 39 représentations de chansons francophones ont été présentées au Capitole, 44 spectacles d'humour, 22 shows de chanson anglophone.

L'achat du cinéma de Paris

Guy Cloutier a bien déposé une offre d'achat de 1,5 million \$ chez Cinéplex-Odeon pour l'achat du cinéma de Paris. L'offre est valable jusqu'au début décembre.

« Nous sommes en discussion à l'interne et nous négocions avec M. Cloutier », confirme M. Howard Lichtman, porte-parole de la compagnie torontoise.

M. Cloutier tente par ailleurs de convaincre le gouvernement d'ajouter un casino à Québec, dans le cinéma de Paris. Un casino à Québec (en milieu urbain) ne nuirait pas à celui de Charlevoix (en milieu touristique rural), estime M. Cloutier. « Avec l'hôtel et la salle de spectacle du Capitole, et un nouveau centre des congrès dans les parages, ce serait un endroit idéal pour un casino », dit-il.

Son lobbying auprès des membres du Conseil des ministres est commencé. Le maire Jean-Paul L'Allier, impressionné par le casino de Montréal, voit maintenant d'un bon oeil l'arrivée d'un casino à Québec. « Nous avons des appuis, mais pas tous les appuis », dit M. Cloutier.

Ils rêvent de jouer aux côtés de Minnelli

TORONTO (PC) — Des centaines d'aspirants-vedettes de tout âge ont fait la queue pendant plusieurs heures, sur un trottoir de North York, en banlieue de Toronto, dans l'espoir de côtoyer Liza Minnelli à l'écran.

La star, dont les rôles au cinéma et à Broadway ne se comptent plus, était en ville pour faire passer une audition à 350 figurants et en recruter quelques-uns pour le tournage de sa nouvelle vidéo qui accompagnera son dernier enregistrement — le nouvel hymne sur le sida *The Day After That* tiré de la fameuse pièce musicale *Kiss of the Spider Woman*, qui avait vu le jour à Toronto et qui avait remporté un succès fou à Broadway.

Le grand manitou canadien du monde du spectacle, Garth Drabinsky, est le réalisateur de la pièce musicale primée ainsi que du CD de Liza Minnelli. La vidéo doit sortir le 1er décembre, Journée mondiale du sida.

RÉSULTATS

Tirage du 93-11-16

1	4	10	17	18
25	27	29	31	34
35	36	43	50	51
54	57	60	63	64

Prochain tirage: 93-11-17

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TOYS"R"US

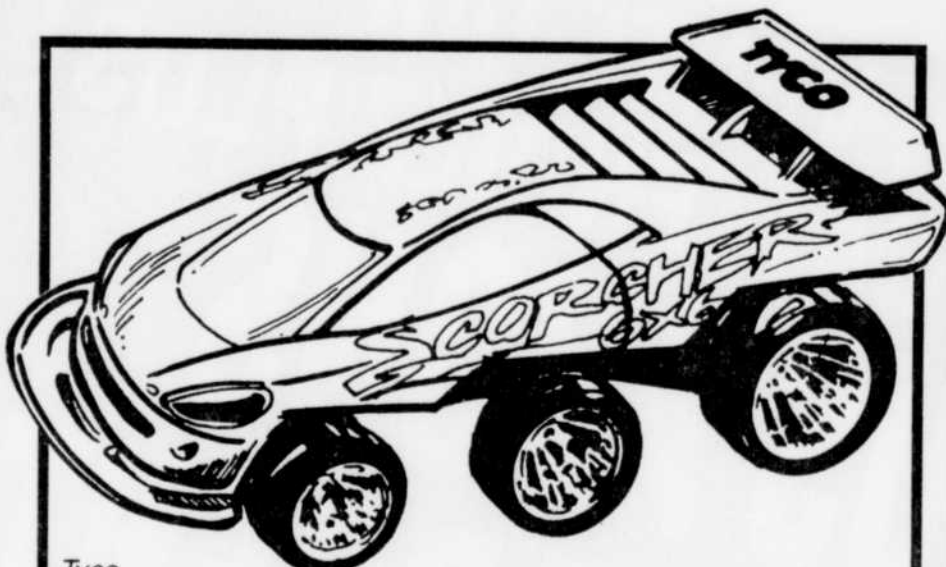
LE CATALOGUE
EST EN MAGASIN!
LES BONS
EXPIRENT LE
30 NOV.

De beaux cadeaux pour les fêtes!



Kenner
POUPÉE BABY CHECK-UP
Tâte son poulx à l'aide d'un stéthoscope!
Soigne-la à volonté avec un thermomètre.
Dès 4 ans. Pile vendue séparément.

35,99



Tyco
TURBO SCORCHER 6 X 6 TÉLÉCOMMANDÉ 9,6 V
Vitesse, vrille et traction turbo! Dès 8 ans. Piles vendues séparément.

Notre prix.....104,99

Rabais postal.....-10,00

Avec rabais 94,99



Socris
LIVRES- CASSETTES
Au choix: Aladin, Pinocchio, La Belle et la Bête ou 101 Dalmatiens.

19,99 chac.



Playtoy
STEEL TEC SYSTEM 2
Outils, instructions et 262 pièces pour créer jusqu'à huit véhicules motorisés. Dès 8 ans.

39,99



Tyco
ELIMINATOR TÉLÉCOMMANDÉ 9,6 VOLTS
Piles vendues séparément. Dès 5 ans.

Prix original.....86,99
Rabais postal.....-7,00

Avec Rabais 79,99



Tyco
OUTLAW TÉLÉCOMMANDÉ À TURBO COMPRESSION
Piles vendues séparément. Dès 5 ans.

Prix original.....64,99
Rabais postal.....-5,00

Avec Rabais 59,99



Kenner
PET SHOP DES PETITS ANIMAUX EN BALADE
Au choix, six animaux qui font chacun quelque chose de spécial.

6,99 chac.



Mattel
BARBIE PEINTURE ECLATANTE
Crée les vêtements mode de Barbie! Comprend de la teinture à tissu et des décorations. Dès 6 ans.

15,99



Parker
BEIGNES EN FOLIE
Sois le premier à empiéter les beignes de couleur avant que le four impétueux explose! Dès 6 ans.

27,99



Fisher-Price
BOLIDE TÉLÉCOMMANDÉ
Deux vitesses, avant et marche arrière. Dès 3 ans. Piles vendues séparément.

45,99



• ANJOU 7200, boulevard Louis-H. Lafontaine
• BROSSARD 6855, boulevard Taschereau
• LASALLE 7125, boulevard Newman
• LAVAL 2600, boulevard Daniel-Johnson
• POINTE-CLAIRE 6301, autoroute Transcanadienne

• ST-LAURENT 3600, chemin de la Côte-Vertu
• ST-BRUNO 655, boulevard Des Proménades
• SHERBROOKE 3050, boulevard Portland
• VANIER 475, rue Soumande
• STE-FOY Place Laurier 2700, boulevard Laurier

• CHICOUTIMI 1401, boulevard Talbot
• TROIS-RIVIERES 3925, boulevard des Forges
• NEPEAN 1683, chemin Merivale
• ST-LAURENT 1200, rue St-Laurent
• GATINEAU 25, chemin De La Savane

Consultez votre magasin local pour connaître les heures d'ouverture.
• POLITIQUE LIBÉRALE DE RETOUR • CHEQUES-CADEAUX EN VENTE



LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE

Le PQ de Jean-Talon déroule le tapis rouge pour Diane Lavallée

QUÉBEC — L'association péquiste de Jean-Talon a décidé de dérouler le tapis rouge pour la présidente de la FIQ, Diane Lavallée. L'exécutif local l'a invitée unanimement, lundi soir, à présenter sa candidature à l'investiture du parti dans cette circonscription.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

C'est tout juste si on ne lui promet pas ouvertement qu'elle n'aura aucune opposition à l'assemblée d'investiture. Le président de l'association locale, Bruno Leclerc, et une autre candidate potentielle, Suzanne Messier, l'ont même assurée de leur intention de se retirer de la course si Mme Lavallée présente sa candidature.

Rejoint hier, M. Leclerc, qui ne

cache pas qu'il songeait à être candidat, a indiqué au SOLEIL qu'il avait décidé de se retirer et d'offrir à Mme Lavallée d'être son directeur de campagne si elle décide de faire le saut. Ami personnel du député Jean Garon, M. Leclerc a agi comme directeur de campagne lors de l'élection générale de 1989 dans Lévis.

Mme Lavallée a rencontré les membres de l'exécutif du comté immédiatement après sa réunion de lundi soir et devrait annoncer sa décision finale dans les prochains jours.

« Le comté de Jean-Talon est une circonscription difficile à prendre (le PQ n'est jamais parvenu à y faire élire un député) mais Mme Lavallée est une bonne candidate qui nous permettra d'y arriver », soutient M. Leclerc qui, de concert avec M. Garon, lui avait plutôt suggéré, au départ, de se présenter dans la circonscription

voisine de Louis-Hébert.

Par ailleurs, hier soir, dans Montmorency, le député péquiste Jean Filion lançait virtuellement sa campagne. Il avait réuni à la hâte, dans le sous-sol d'une église de Beauport, environ 80 supporters pour leur annoncer officiellement sa candidature.

Sévèrement critiqué dans sa propre circonscription, le député Filion devra affronter au moins deux adversaires, dont son ex-agent officiel, le notaire Marcel Trépanier. L'ex-président de l'exécutif de l'association péquiste locale, Reynald Vézina, songe également à s'inscrire dans la course.

M. Filion refuse de voir là une forme de désaveu à l'égard du député en place. Il préfère voir dans les tiraillements actuels une manifestation de la chicane entre « l'ancien et le nouvel exécutif ».

Chez les conservateurs de Beauce

Poursuite de 70 000 \$ contre les pro-Bernier

SAINT-JOSEPH — Le schisme provoqué chez les conservateurs de Beauce par le départ du député Gilles Bernier rebondit devant les tribunaux. Défaite par le député indépendant lors des dernières élections, la candidate Jeannine Bourque poursuit solidairement pour 70 000 \$ tous les membres de l'exécutif local du parti.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

Sont visés par l'action, le président de l'exécutif Léo Couillard, les vice-présidents Camille Lehoux et Doris Rodrigue Gilbert (l'épouse de Gilles Bernier), la secrétaire Diane Leblanc-Tessier, la trésorière Paule Bolduc de même que les dirigeants René Audet, Marcel Drouin, Michel Fillion, Jacques Hamel, Louis Jacques, Gérard Marois, Martin Nadeau, Georges-Édouard Pelchat, André Vachon et Guy-Noël Vachon.

En son nom personnel, Mme Bourque réclame la somme de

50 400,91 \$, montant des dettes que lui a laissées la campagne électorale. En tant que membre du Parti conservateur, elle réclame pour l'association de Beauce une somme à parfaire de 20 000 \$ pour des dépenses qui auraient été engagées dans l'intérêt du candidat Bernier, entre son départ, au début du mois d'août, et l'émission des brefs d'élection, le 8 septembre.

Déposée hier, la déclaration est peu loquace sur l'utilisation qui aurait été faite de ces fonds, si ce n'est, croit-on comprendre, qu'ils auraient entre autres pu servir à payer l'ancien organisateur PC passé dans le clan Bernier.

Cela dit, la demanderesse allègue également que par leur comportement, les dirigeants ont souvent fois manqué à leur devoir de loyauté envers le parti, et que ces manquements ont engendré le déficit qu'elle doit personnellement assumer.

Jeannine Bourque se plaint qu'en cours de campagne, les défendeurs aient refusé de mettre à sa disposition les fonds du Parti conservateur de Beauce. Ils ont également appuyé publiquement Gilles Bernier, ce qui, à son avis, va à l'encontre des prescriptions de la charte constitutive de l'association. Ils auraient de même refusé de démissionner de façon à paralyser le financement de sa campagne et utilisé sans droit les listes confidentielles des donateurs du parti.

En outre, dit-elle enfin, trois des officiers de l'association étaient et sont toujours en conflit d'intérêts direct puisque l'une est la secrétaire du député indépendant, l'autre son adjointe politique et la troisième son épouse.

LE BON SERVICE

ne vous coûte pas un sou de plus.

Abonnez-vous :

647-3333 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

Anglais dans l'informatique

QUÉBEC (PC) - Le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Claude Ryan, a admis, hier en Chambre, qu'il est bien difficile de contrer l'utilisation grandissante de l'anglais dans les entreprises de haute technologie et d'informatique au Québec. À une question de la députée de Chicoutimi Jeanne Blackburn, qui a cité une étude de l'Office de la langue française confirmant cette tendance irréversible, M. Ryan a évoqué la rapidité avec laquelle évolue le monde de la technologie et de l'informatique pour justifier cette forme d'anglicisation. « Il est évident, a-t-il dit, que dans un domaine aussi mouvant que celui de la technologie informatique les changements se font si rapidement, si constamment, qu'il y aura toujours un défi en matière linguistique à surmonter parce qu'on ne peut pas mettre des policiers dans chaque immeuble où se trouvent des bureaux de travail. »

L'avantage de choisir



LUNETTERIE
NEW LOOK

JAMAIS MOINS DE
2,000 MONTURES DIFFÉRENTES
EN MAGASIN

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES VERRES ET MONTURES POUR LE PRIX D'UNE.
Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.



PARTOUT AU QUÉBEC

QUÉBEC
Place Fleur de Lys
529-2141

QUÉBEC
1100, rue Bouvier
622-4224

QUÉBEC CENTRE-VILLE
699, Boul. Charest Est
523-6958

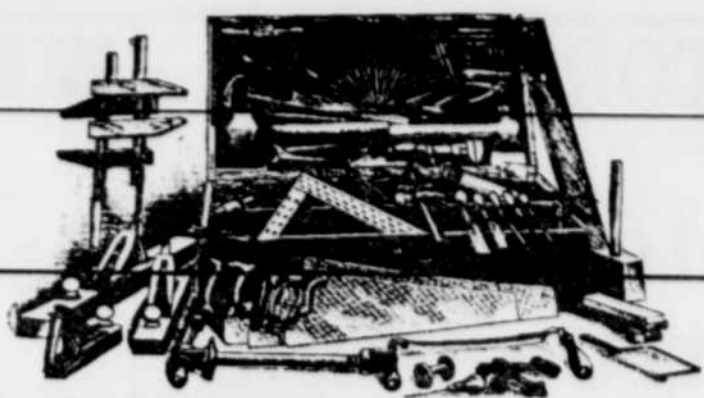
SAINT-FOY
Place de la Cité
654-1492

LORETTEVILLE
592, rue Racine
843-6542

LÉVIS
95, Route Kennedy
833-1131

MONTMAGNY
59, Boul. Taché
248-8383

ST-GEORGES DE BEAUCÉ
Place Centre-Ville
228-0202



NOTRE SOLDE DE RÉNOVATION

VOUS OFFRE LE PLUS GRAND NOMBRE D'ÉCONOMIES SUR DES VÊTEMENTS POUR HOMMES, DANS LA VILLE DE QUÉBEC!

VENEZ À PLACE LAURIER, OÙ L'INVENTAIRE SE CHIFFRE À PLUS DE 1 500 000,00 \$!

BLOUSONS EN CUIR

Une sélection spéciale de blousons en cuir véritable.

99⁹⁹ \$

Prix original jusqu'à 250 \$

PALETOTS

Offerts en pure laine et en mélange de laine et cachemire et dans des modèles à simple boutonnage et de style croisé.

59⁹⁹ \$

Prix original jusqu'à 250 \$

COMPLETS

Une sélection spéciale de complets en pure laine et en mélange de laine, fabriqués ici au Canada dans notre propre usine.

99⁹⁹ \$

Prix original 250 \$

PLUS DES PRIX EXCEPTIONNELS SUR PLUS DE 1 500 COMPLETS.

VESTONS SPORT EN MOUFLON

Fabriqués ici au Canada et offerts dans une gamme extraordinaire de couleurs.

99⁹⁹ \$

Prix original 250 \$

VESTES DE STYLE BLOUSON REMBOURRÉES DE DUVET

De notre collection Club International. D'allure matelassée avec des manches amovibles.

49⁹⁹ \$

Prix original 160 \$

PARKAS REMBOURRÉES DE DUVET

Offerts en marine seulement.

69⁹⁹ \$

Prix original 180 \$

JEANS TT&CO. SPORT^{MD}

Coupe relâchée, rapport qualité-prix exceptionnel.

19⁹⁹ \$

Prix original 50 \$

SOLDES DE MIDI (MIDI À 14h00) JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS!

CHEMISES SPORT À MANCHES LONGUES

Modèles unis et de fantaisie.

9⁹⁹ \$

Prix original 32 \$

Hauts en tricot à manches longues, à col cheminée et à col roulé.

9⁹⁹ \$

Prix original 22 \$

SOLDES DE L'HEURE DE POINTE (17h00 À 19h00). PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS! JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS!

VESTONS SPORT HENLEY

Gamme de motifs.

39⁹⁹ \$

Prix original 225 \$

VESTES EN MELTON

Offertes dans les tons de noir/kaki.

39⁹⁹ \$

Prix original 160 \$

TIP TOP TAILORS

À voir, on voit bien qu'il est inutile d'aller voir ailleurs.

ÉDITORIAL

Santé : la charrie avant les boeufs

Attention ! Les paragraphes suivants révèlent une certaine cruauté, ou une insondable inconscience, dans le mode de révision des programmes d'un ministère dépassé par la hausse des coûts de notre système de santé.

À court terme et de façon prioritaire, on abolit le programme « Malades sur pied », qui paie les médicaments des gens atteints de cancer, de maladie mentale, de fibrose kystique, de cholestérol élevé et de diabète insipide, qui fréquentent une clinique externe.

À long terme, (pas avant), le ministre de la Santé veut mettre en place un programme cadre de médicaments où il ne sera plus le premier « agent payeur ».

Et en attendant, on s'attend à une belle crise de la part des associations pour la fibrose kystique !...

C'est la séquence des gestes et des réactions que le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, a retenue pour régler le problème du coût élevé de ces médicaments.

Le ministère a constaté, dans un hôpital, que les coûts avaient progressé de 2,5 millions \$ en deux ans, passant de 19,5 millions \$ en 1990-1991 à 22,9 millions \$ en 1992-1993.

Comme le ministère s'attend à devoir traiter un nombre plus élevé que jamais de cas de cancer, en raison du programme de dépistage du cancer du sein dévoilé récemment, et que les médicaments utilisés coûtent une petite fortune, le ministre veut être équitable et coupe donc les médicaments à ces malades, sauf aux tuberculeux (!?) à compter d'avril 1994.

Les réactions n'ont pas tardé. Plusieurs s'attendent à déboursier annuellement de jolies sommes pour se maintenir en vie. C'est le cas des jeunes atteints de fibrose kystique qui survivent mieux que les Américains à cette tumeur, qui fauchait autrefois au sortir du berceau les enfants à la peau salée. Le grand nombre d'Américains dépourvus d'assurance-maladie expliquerait la différence du taux de survie.

Les médicaments requis par toutes les maladies coûteuses ne sont pas systématiquement couverts au Québec où règne effectivement une certaine inéquité.

Mais les méthodes du ministère frisent l'inconscience. On espère que les familles réclameront le prix des médicaments à leurs assureurs sans même savoir quelle proportion d'entre eux bénéficient de plans d'assurance offerts par les employeurs. Dans un Québec de PME, il serait étonnant qu'ils soient très nombreux.

On peut aussi douter qu'ils puissent même adhérer à un plan de groupe. En outre, dans le contexte où ceux-ci, de plus en plus coûteux, vont fondre, la couverture de ces médicaments devient moins sûre.

Le ministère envisage d'exiger, en avril 1994, 20 \$ pour un médicament ou pour un traitement administré en clinique externe. Faudra-t-il y faire la preuve de ses moyens ou d'une absence de moyens avant d'être traité ? Envisage-t-on la même médecine pour toutes les personnes atteintes d'affections graves ?

Des changements sont inévitables dans un système de santé qui craque sous les coûts. Il faudrait procéder sans improvisation et sans cynisme en identifiant les dépenses moins utiles, ou carrément inutiles, et en trouvant le moyen de lier les dépenses de santé aux revenus des citoyens, via la fiscalité par exemple, avant de toucher aux bénéfices majeurs de notre système.

MARIE CAQUETTE

Bloc-notes

Faire du neuf

Deux nouvelles parues dans LE SOLEIL de lundi indiquaient des voies d'avenir pour le développement des régions rurales.

À Cap-Santé, dans Portneuf, une entreprise du nom de *Produits aromatiques CT*, fondée en 1989, emploie plus de 200 personnes ; sa croissance a été de 350 % l'an dernier. À Saint-Germain de Kamouraska, un comité de développement a tenu en fin de semaine un colloque sur l'avenir du village ; des projets de toutes sortes ont été proposés et l'optimisme était au rendez-vous.

Ces deux cas montrent qu'il en est qui n'ont pas abdiqué et que la mentalité de dépendance n'est heureusement pas généralisée. Lorsqu'une population réagit aux ravages causés par le déclin des campagnes, il n'est peut-être pas trop tard pour espérer un redressement de la situation.

Garder la population et maintenir les services de la vie courante (station-service, dépanneur, caisse populaire, bureau de poste, etc.) sont des objectifs d'intérêt certain. Pour cela, il faut des projets de développement et c'est ce qu'un village comme Saint-Germain se propose de faire.

Bref, il faut réaliser des activités qui vont à l'encontre du modèle de développement orienté vers la centralisation dans les grandes villes. Les villages ne peuvent plus compter sur l'industrie agricole ou forestière pour maintenir leur population. Des professionnels, des enseignants et d'autres désertent les petites villes des régions pour habiter les campagnes avoisinantes. Or, cette nouvelle classe de banlieusards éprouve des difficultés à s'établir en raison du zonage agricole.

Il faut des projets axés sur la qualité de vie, trouver une nouvelle vocation qui peut être touristique ou artistique, comme Baie-Saint-Paul l'a compris. Agir de la sorte, c'est mettre en valeur un nouveau principe que le géographe Bernard Vachon formule ainsi : ce n'est pas la ressource qui crée le projet, mais le projet qui crée la ressource.

Il ne sert à rien d'attendre, il faut agir. C'est sans doute ce que les propriétaires des *Produits aromatiques CT* de Cap-Santé ont fait. Rien n'indiquait en effet que ce village de Portneuf pouvait vendre des sels de bain à l'étranger.

La solution n'est-elle pas en effet le dynamisme, la capacité de se prendre en mains, la volonté de faire du neuf ?

JEAN MARTEL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

GILBERT LACASSE

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES

LE DÉFICIT NOUVEAU EST ARRIVÉ !



La cuisse de nos petits Jupiters

Les héros de l'Antiquité laissaient à leur postérité trois générations de bâtards. Nés d'une cuisse ou d'une génisse, l'esprit dérangé par les suites d'une chaude-pisse, on les honorait malgré tout, ces témoins bien et bons vivants des moments de faiblesse des dieux. Car les dieux, plus ils pêchent comme des hommes, plus on les adore.

Je me suis toujours demandé pourquoi on ne traite pas tous les grands personnages de l'Histoire avec la même indulgence : cela veut peut-être dire que certains, tels des Césars, sont déjà déifiés tandis que d'autres resteront de fragiles humains, même après leur mort.

Une table ronde au Salon du livre de Montréal hier midi, avec Denise Bombardier — une déesse du livre et de l'écran qui en a fréquentée, elle, des dieux des temps modernes, me donne l'occasion, enfin, de revenir sur le sort que la mémoire collective des Québécois réserve à ses grands hommes. Cela m'a d'autant plus inspiré que je m'y trouvais avec Jacqueline Boucher, vestale d'un autre grand homme politique.

Je sais : je devrais parler de « personnalités » plutôt que de « d'hommes », pour ne pas offenser les féministes. Mais, que voulez-vous, il se trouve que les femmes en politique, pour quelque raison que j'ignore d'ailleurs, ou sont toutes des saintes, ou ont été plus habiles à cacher leurs aventures.

Parlons donc de nos deux petits Jupiters de la politique contemporaine : Pierre Trudeau et René Lévesque. Quand j'écrivis mon livre sur Trudeau, mon éditeur insista beaucoup pour que je parle de « ses femmes ». J'aurais peut-être dû : il y avait matière comme on dit. Mais les femmes, pas plus que les hommes d'ailleurs, n'ont guère exercé d'influence sur la vie politique de Trudeau.

Je me souviens cependant que pendant la campagne électorale de 1980, nous étions au Holiday Inn de Sherbrooke et, comme toujours lorsque Pierre Trudeau passait dans un



La chronique de Michel VASTEL

hôtel, la piscine avait été fermée. Mais l'éditeur du « Sherbrooke Record », qui connaissait bien le gérant de l'hôtel et encore mieux Trudeau, avait réussi à faire entrer sa plus belle journaliste dans la piscine. Entre deux longueurs, le premier ministre engagea la conversation avec la naïade. Elle était tellement jolie d'ailleurs qu'il ne lui vint pas à l'esprit qu'elle pût être un agent double.

Au bout d'un long moment, Trudeau proposa à la jeune fille de l'accompagner au sauna de l'hôtel. « Mais je n'ai pas de serviette ! » protesta la belle hypocrite qui pensait déjà à sa manchette du lendemain matin. « Qu'à cela ne tienne », répondit l'auguste belâtre à travers son pince-nez.

Le lendemain, dans le « Sherbrooke Record », tout au long de la première page, la scribe raconta son aventure avec force détails : elle décrivit le discret mouvement de la cuisse de premier ministre qui froissait la sienne de façon tellement insistante que leurs sœurs — froides de l'une et moites de l'autre doit-on supposer ! — finirent par se mélanger.

Que pensez-vous qu'il arriva ? La jeune journaliste ne gagna jamais de prix Pulitzer. Mais, un peu comme dans la mythologie antique, la courte attention que Trudeau lui porta en fit une célébrité. Et le premier ministre s'en sortit, sinon avec les honneurs de la guerre, du moins avec le sourire complice de tous les journalistes qui l'accompagnaient.

Treize ans plus tard, nous parvient une biographie d'un autre dieu de la politique

québécoise, parsemée ici et là d'anecdotes grivoises, scabreuses même. Voulez-vous bien me dire ce qu'une journaliste de Radio-Canada, au demeurant fort agréable à regarder (parce qu'elle est bonne journaliste), peut bien faire dans la vie de René Lévesque, sinon lui faire oublier, ne serait-ce que le temps d'un double Martini, que son peuple veut qu'il se conduise « comme un dieu » justement. Pourtant on en a parlé. Le livre s'est bien vendu et la mémoire de Lévesque en fut soudain doublée de la réputation d'un chaud lapin.

Si je ne me trompe pas, les deux aventures sont survenues à la même époque, « dans les années 80 » en tous cas. Je me demandais hier, en écoutant distraitemment madame Boucher et le ministre Picotte s'envoyer des Jacqueline et des Yvan, ce qui peut bien expliquer le traitement différent des deux « affaires ». Serait-ce que Trudeau, déifié par ses sujets, peut tout se permettre et même un peu plus, alors que Lévesque, ce « nabot crasseux » comme dirait Conrad Black, n'est qu'un horrible « macho » ?

Ne serait-ce pas plutôt que, dans un cas, la « victime » appartient à l'auguste Maison de Radio-Canada, alors que dans l'autre, cette petite ambitieuse de journaliste ne travaillait que pour une feuille de chou locale, anglaise de surcroît ?

Ou n'est-ce pas tout simplement que, les temps ayant changé — l'histoire de Lévesque n'a fait surface qu'en 1993, « post Charlotte-town » — comme on dirait — les gens sont moins indulgents, même pour leurs héros ?

La prochaine fois que j'écrirai sur un personnage politique, je parlerai des femmes, et des hommes aussi à l'occasion. À moins que, comme Yvan Picotte, ce personnage ne se commette lui-même, avant que je n'exécute ma menace, d'un livre-confession. Car cela aussi se vend bien : les gens raffolent de repentirs autant que de ragots. Et en plus, les bien-pensants continuent de vous inviter à leurs soirées intimes.

Votre Opinion

Protéger la vie

Depuis un mois maintenant j'essaie de savoir pourquoi la majorité des juges de la Cour suprême du Canada a refusé le « droit » à Susan Rodriguez de se faire aider pour se suicider.

Or, tous les articles publiés dans LE SOLEIL les 1er et 3 octobre derniers et traitant de cette question n'ont fait état que des opinions des juges dissidents pro-euthanasie. Ayant fini par avoir quelques nouvelles d'autres sources au sujet de l'autre opinion — majoritaire dans ce cas-ci — j'ai cru bon de vous écrire dans le but de pallier à ce manque d'objectivité dans la façon de rapporter cette décision de la Cour suprême.

Peut-être certains lecteurs seront-ils intéressés de savoir, par exemple, que les juges de la majorité trouvent la loi actuelle juste parce qu'elle protège des personnes vulnérables « qui, en des moments de faiblesse, pourraient être poussées à se suicider ». En d'autres termes, sous le coup de la douleur ou de la dépression (c'est-à-dire d'une situation passagère où elle pourrait être soulagée), une personne pourrait prendre une mauvaise

décision (bien entendu, irrévocable). On considère donc qu'elle a besoin d'appui et de protection à ce moment-là.

D'autres considérations des juges majoritaires ont trait au grand danger d'abus quand on ouvre la porte au suicide assisté. Ce danger n'est pas une simple hypothèse non plus, comme le démontre le cas des Pays-Bas. Les enquêtes de la Commission Rummelink publiées par le gouvernement hollandais en 1991 montrent que les médecins ont pris l'affaire de l'euthanasie entre leurs mains à un degré inquiétant.

Ils se moquent systématiquement des règlements et vont jusqu'à falsifier les certificats de décès ; non moins de 72 % des médecins admettent avoir déjà dissimulé le fait que l'euthanasie était la cause du décès. La Commission a estimé à près de 5000 par année les cas où on administre la morphine en doses excessives dans le but de mettre fin à la vie du patient, sans son consentement.

Personnellement, ces faits m'inquiètent beaucoup : je ne voudrais pas que quelqu'un d'autre décide de « m'aider » à mourir parce que j'occuperais

un lit d'hôpital qui pourrait servir à un autre patient. Or, c'est à cela que nous serons tous exposés si la population se laisse manipuler par les médias qui ne présentent qu'un côté de la question actuellement.

Patrick Duffley
Sillery

L'ultime clin d'oeil

Je suis arrivée de France moins de 15 jours après le décès de mon vieil ami Doris Lussier avec qui j'entretenais une correspondance régulière et que je me faisais une joie de revoir à chacun de mes séjours au Québec.

J'ai appris avec étonnement que certains esprits bien pensants se sont scandalisés de l'épithète qu'il s'était lui-même choisie : « Je suis allé voir si mon âme est immortelle ».

Voir là du persiflage ou de l'irréligion, c'est bien mal connaître Doris Lussier et ne pas comprendre l'humour du dernier clin d'oeil qu'il nous a fait. Car enfin (relisons le texte) comment un être qui n'existe plus pourrait-il « aller voir » quoi que ce soit ?

La prière liturgique que Doris préférait et qu'il nous est arrivé de chanter en duo est la Préface des défunts avec son admirable « Vita mutatur, non tollitur » (que je traduis ainsi : La vie ne leur est pas enlevée, elle est changée). Qu'il en soit ainsi pour lui, Doris Lussier n'en doutait pas.

Éliane Depyre-Dubé
France

L'Armée de Marie

Je ne fais pas partie de l'Armée de Marie, mais j'ai beaucoup apprécié l'article de M. Yves Therrien qui tente de faire la lumière sur cette œuvre, en prêtant la parole aux principaux intéressés. J'en profite pour féliciter Mme Marie-Paule Giguère et le père Victor Rizzi pour leur transparence et leur esprit de charité dans la défense de cette œuvre.

Cependant, je regrette que « d'autres sources » tentent encore de jeter le discrédit sur l'Armée de Marie, sans fournir de preuve et en se camouflant sous le couvert de l'anonymat.

Monique Thiffault
Lévis

Les Canadiens face à des patients armés de grenades

SARAJEVO (AFP, AP) — Les malades mentaux de l'hôpital de Bakovici, près de Fojnica (Bosnie centrale), erraient en tenant à la main grenades et éclats d'obus lorsque les Casques bleus canadiens y ont pénétré, a rapporté hier, à Sarajevo, le porte-parole du Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), Ray Wilkinson, de retour de la région.

Un convoi du HCR s'est rendu lundi dans cette zone avec huit tonnes de nourriture pour les ho-

croates aux troupes gouvernementales à majorité musulmanes. Ces dernières tiennent toujours Fojnica tandis que les Croates se sont emparés de Bakovici, trois km plus loin.

Les deux hopitaux, Fojnica pour les enfants et Bakovici pour des personnes âgées, ont été pris en charge ce week-end par la Force de protection des Nations unies (Forpronu). Une centaine de Casques bleus canadiens et danois s'y trouvent.

Les Casques bleus ont trouvé l'hôpital pour enfants sale et envahi de mauvaises odeurs. En comparaison, « une porcherie émane des parfums de fleur », selon un sous-officier des Casques bleus canadiens, le caporal-chef Alex Martel. Tout en prenant soin des enfants, les soldats ont passé tout le week-end à nettoyer l'hôpital et, lundi, lors de la visite du HCR, tous les patients étaient « dans des draps propres ».

Sept membres du personnel de l'hôpital pour enfants de Fojnica sont revenus lundi, mais aucun à celui de Bakovici.

Alors que la guerre fait rage non loin, les Casques bleus ont pu créer un îlot de calme et de paix dans un hôpital. Mais les responsables humanitaires sont inquiets: que se passera-t-il quand les soldats de l'ONU partiront?

La mise à mort de James

PRESTON, Grande-Bretagne (AFP, AP) — Les jurés de la Cour de Preston (nord) ont entendu, hier, après un répit de trois jours, la suite des confessions d'un des enfants accusés du meurtre du petit James, racontant comment celui-ci avait été mis à mort puis abandonné « quand il a arrêté de bouger ».

Obtenues quelques jours après la découverte du corps déshéant de James, en février dernier, ces confessions de « l'enfant A » à la police sont retransmises par haut parleur dans la salle d'audience, alors que les deux accusés de onze ans écoutent en silence, tête baissée.

Les interrogatoires du second garçon seront entendus plus tard dans la semaine.

Comme il l'a toujours fait, « l'enfant A » a continué de rejeter systématiquement la responsabilité du drame sur son camarade, se décrivant comme le spectateur impuissant de l'enlèvement puis de la mort de James, 2 ans. Il a détaillé avec une précision parfois insoutenable les sévices que « l'autre » aurait infligé, seul, à sa victime.

L'enfant A dit que le petit James a commencé à pleurer et réclamé sa mère lorsque « l'enfant B » lui a lancé de la peinture dans les yeux.

Il a d'abord accusé « l'enfant

B » d'avoir jeté des briques, « en visant la tête ». James est tombé par terre. « Il pleurait, sa tête a commencé à saigner ». Puis « l'enfant B » aurait saisi une barre en fer de 10 kilos traînant près de la voie ferrée pour frapper James, avant de s'emparer d'une « petite branche » et de continuer à taper.

« James pleurait toujours? », demande un policier. « Non, il était complètement assommé. Ses yeux ne bougeaient plus ».

Sur la bande, on entend la mère de l'enfant A, qui assistait à l'entretien, éclater en sanglots.

Il raconte ensuite qu'il a voulu déplacer le corps de James, tombé en travers de la voie ferrée, pour éviter qu'il ne soit happé par un train.

« Mais je l'ai pas fait parce que j'aurais été recouvert de sang. Le sang tache, n'est-ce pas, et c'est ma mère qui aurait dû payer pour le nettoyage ».

Il interrompt régulièrement son récit pour affiner ses accusations contre « l'enfant B ».



Le saut de la fin

Le touriste anglais Jason Rooney, âgé de 24 ans, a effectué un plongeon de la mort de 25 étages, lundi dernier, lorsque son parachute ne s'est pas ouvert depuis le sommet d'une conciergerie de Sydney Harbor, en Australie. Rooney apparaît ici sur une photo d'archives prise en avril dernier dans la même ville.

100 millions \$ détournés par plus de vingt élus du Brésil

BRASILIA, Brésil (d'après AFP) — Plus de 100 millions de dollars ont transité, au cours des 4 dernières années, par les comptes en banque d'une vingtaine de parlementaires brésiliens qui font actuellement l'objet d'une enquête pour détournement de fonds publics, a-t-on appris à Brasilia de source parlementaire.

Selon deux membres de la sous-commission du parlement, chargée d'enquêter sur les aspects bancaires de cette nouvelle affaire de corruption, les sommes détournées pourraient se révéler beaucoup plus importantes, lorsque toutes les filières possibles auront été examinées. « Ces 100 millions ne représentent que les fonds qui sont passés par le système bancaire », ont-ils expliqué.

Le scandale, un peu plus d'un an après la destitution pour corruption de l'ex-président Fernando Collor de Mello, a éclaté le mois dernier. L'affaire concernait cette fois 23 parlementaires, trois gouverneurs, cinq ministres en fonction ou ayant appartenu à d'anciens gouvernements, soupçonnés de détournements, notamment à travers d'institutions philanthropiques fictives.

Selon les deux membres de la commission d'enquête, en un mois plus de 40 000 livres bancaires, représentant l'évolution à travers les années de 190 comptes dans pas moins de 27 banques, ont été décryptés.

Par ailleurs, le gouvernement brésilien a décidé de lancer des recherches pour tenter de retrouver Mme Ana Elisabeth Lofredo dos Santos, la femme du principal protagoniste du scandale de « la mafia du budget », qui se trouverait aux États-Unis, a annoncé le ministre des Affaires étrangères.

Burundi: des milliers de pertes de vie

NAIROBI (d'après AFP) — Plusieurs « dizaines de milliers de personnes ont été tuées au Burundi pendant et après le coup d'État manqué du 21 octobre », a indiqué hier à Nairobi, au Kenya, le Dr Roger Tech, de Médecins sans Frontières-Belgique.

Il est impossible de chiffrer plus précisément le nombre de victimes des affrontements politiques et ethniques, entre Hutus et Tutsis, qui ont suivi le putsch, a ajouté le Dr Tech au cours d'une conférence de presse à son retour du Burundi.

Environ 4000 blessés ont été répertoriés, mais ce chiffre est très certainement sous-estimé car

n'ont guère été recensés que ceux qui se sont présentés dans les hôpitaux, a poursuivi le médecin.

De plus, selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 659 000 des 6 millions de Burundais se sont réfugiés à l'étranger — 375 000 au Rwanda, 245 000 en Tanzanie et 39 000 au Zaïre — cependant que 150 000 sont « déplacés » à l'intérieur du pays.

JUSQU'AU 19 NOVEMBRE

JOURS D'ÉCONOMIES

DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS

DE 20 À 75 % DE RABAIS

Sur des milliers de mètres de draperies et tissus décoratifs importés unis ou imprimés. Très belle sélection de tissus à recouvrement, voile, dentelle, imprimés pour enfants, etc. Prix courant: 5,99\$ à 39,99\$ m. PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 4.66 m (YENKA)

GRATUIT! SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE POUR LE CHOIX DE VOS STORES, DRAPERIES, PAPIER-PEINT, COUVRE-PLANCHER. 661-0909

TOUS LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

- Rideaux de douche
- Serviettes
- Tapis de bains
- Porte-savons
- Poubelles et autres

20 % DE RABAIS

PLUS DE 5000 DOUILLETES Dernières tendances de la mode!

SPÉCIAL À PARTIR DE: 19.99 simple

STORES FABRIQUÉS PAR BOUCLAIR

MEILLEURS PRIX GARANTIS! PRÊTS EN 1 JOUR SEULEMENT

DE 25% À 40% DE RABAIS

GRATUIT! SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE SANS OBLIGATION DE VOTRE PART. DRAPERIES, STORES, PAPIER-PEINT, COUVRE-PLANCHER. COMPOSEZ LE 661-0909

VERTICAUX POUR PORTES-PATIO P.V.C. 3 1/2"

DES MILLIERS DE STYLES! QUALITÉ SUPÉRIEURE! GARANTIS À VIE!

«CHÂTEAU»... 29,99\$
«GIMIN»... 39,99\$
«SÉLECT»... 54,75\$
«MÉTRO»... 64,20\$
«CHAMPION»... 77,25\$
«BORÉAL»... 80,25\$
«MÉLODIE»... 93,00\$

STYLE: GRANIT, MARBRÉ, GAUFFRÉ, ETC... COULEURS: BLANC, NOIR, VERT, GRIS, LAVANDE, ETC...

Place Laurier 657-1321
Saint-Romuald 839-0806
Mail Nord 990, de la Concorde

Lévis 833-4210
95, route Kennedy

Sainte-Foy 659-1014
990, de Bourgogne
Angle Duplessis et
Quatre-Bourgeois

La maison Bouclair

OÙ L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

LES JOURS D'ÉCONOMIES TISSUS

DE 20% À 50% DE RABAIS

IDÉES-CADEAUX

TOUS LES PANIERS DE COUTURE

de 33% à 50% DE RABAIS

MANNEQUINS DE COUTURE «DIANA» PRIX COURANT: 289,00\$ PRIX SPÉCIAL: 188.88ch.

ACCESSOIRES DE COUTURE

- TOUTES LES FERMETURES ÉCLAIRS
- TOUTES LES FILS GUTERMANN
- TOUTES LES BOUTONS, ET BIEN D'AUTRES!

33 1/3 % DE RABAIS

IDÉES-CADEAUX

POLAR UNI ET IMPRIME BOUCLAIR

150 cm. 100% poly. Pour manteaux, foulards, chapeaux, et même des pantoufles à offrir en cadeau! Choix de couleurs. Prix cour.: de 19,99\$ à 21,99\$ m.

PRIX SPÉCIAL: 14.99 m (Polar uni)

COTON «JOE BOXER»

115 cm. 100% coton. Idéal pour confection de boxers originaux pour tous! Imprimés attrayants aux couleurs éclatantes. Prix courant: 9,99\$ m.

PRIX SPÉCIAL: 7.99 m

COTON PERMAPRESS

115 cm. 65% poly., 35% coton. 45 couleurs éclatantes et pastel.

PRIX SPÉCIAL: 2.39 m



BUTTERICK 3141

TOUS LES PATRONS VOGUE ET BUTTERICK

TISSUS DE SOIRÉE

Magnifiques tissus pour vos tenues de soirées.

- Allure soie • Soie brute • Tissu métallique
- Velours • Georgette unie et imprimée

Prix courant de 9,99\$ à 35,99\$ m.

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: (Métallique uni)

6.66 m

TOUS LES CHALLIS

115, 150 cm. 100% ray. Prix cour.: 9,99\$ à 16,99\$ m.

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 4.99 m (Regina)

TOUS À 50% DE RABAIS

ET TOUS LES COTONS «PALERME»

115 cm. 100% coton imp. Pour peignoirs, chemises ou vestes. Prix cour.: 14,99\$ m.

PRIX SPÉCIAL: 7.49 m

GAGNANTES DES SURJETEUSES: (TIRAGE DU 29 OCTOBRE)

ALINE LESSARD (DE ST-ROMUALD)
DIANE DE MONTIGNY (DE QUÉBEC)
LOUISETTE CAMIRAND (DE QUÉBEC)

OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H 00 À 17 H 00

OUVERT LE MERCREDI SOIR (SAUF CAPITALE ET LAURIER)

Vanier 681-0644
365, Soumande

Neufchâtel 843-9330
4100, boul. de l'Auvergne

La Capitale 628-8760
5401, boul. des Galeries

Beauport 661-1345
3315, du Carrefour



Du plutonium pour 47 000 bombes nucléaires

WASHINGTON (AP) — D'ici dix ans, les centrales électriques du monde entier auront produit suffisamment de plutonium pour fabriquer 47 000 bombes nucléaires, selon un rapport commandé par le Pentagone à la Rand Corporation et publié hier. Les auteurs y recommandent de confiner les installations destinées à enrichir uranium et plutonium aux puissances nucléaires déclarées (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Chine), avec des exceptions pour le Japon et les Pays-Bas qui disposent déjà de telles installations.

Interdit aux homosexuels anticonstitutionnel

WASHINGTON (Reuter) — La justice américaine a estimé en appel, hier, que l'interdiction faite aux homosexuels d'entrer dans l'armée était contraire à la constitution. L'affaire concerne Joseph Steffan, un marin contraint de démissionner de l'école navale après avoir fait part de son homosexualité à un condisciple. Le président Clinton est parvenu, en juillet, à un compromis avec le Pentagone aux termes duquel l'armée n'interrogera pas un futur conscrit sur ses penchants sexuels. En échange, tout militaire homosexuel évitera d'évoquer son homosexualité dans l'armée.

Stations d'essence prises d'assaut en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Les stations Shell de Port-au-Prince, contraintes par décision de justice à reprendre la distribution de carburant, ont été prises d'assaut hier, provoquant d'importants embouteillages. Shell s'était pliée, lundi après-midi, à la décision de la justice haïtienne et avait accepté de réapprovisionner le marché à partir de ses stocks locaux gelés dans le cadre de l'embargo de l'ONU. Des sources spécialisées estiment la durée de ces stocks à sept semaines d'utilisation normale sans rationnement. Selon des sources informées, Esso va également se soumettre à l'injonction de la justice et il est probable que Texaco fasse de même.

Autre incursion irakienne au Koweït

KOWEIT (Reuter) — Quelques centaines d'Irakiens ont fait une brève incursion en territoire koweïtien et y ont planté le drapeau de leur pays, hier, afin de protester contre une tranchée frontalière creusée par l'émirat pour sa sécurité. Le Koweït a ensuite annoncé que des soldats irakiens avaient ouvert le feu sur un poste-frontière de l'émirat dans le même secteur frontalier que celui où avait lieu la manifestation, sans toutefois préciser quand. D'après les Nations unies, environ 250 Irakiens ont lancé des pierres sur les ouvriers qui creusaient la tranchée en faisant valoir que les travaux avaient été entrepris sur une exploitation agricole irakienne sans préavis.

Six personnes l'auraient torturée à mort

MANCHESTER, Grande-Bretagne (AFP) — Le procès de six personnes accusées d'avoir enlevé, torturé pendant plusieurs jours, puis brûlé vive une jeune fille de 16 ans, en décembre 1992, a débuté hier devant un tribunal de Manchester. Suzanne Capper était morte une semaine après avoir été retrouvée errant sur une route, à bout de forces, à quelques kilomètres de l'endroit où ses tortionnaires l'avaient aspergée d'essence avant d'y mettre le feu. Les accusés, parmi lesquels deux jeunes mères de famille, ayant chacune trois enfants, et un adolescent âgé de 16 ans au moment des faits, se rejettent la responsabilité du crime et plaident chacun non coupable.

Édouard Balladur, l'homme des Français

PARIS (AFP) — Le premier ministre français Édouard Balladur l'emporterait en cas d'élections présidentielles, prévues en France en 1995, s'il était confronté aux deux présidents de l'opposition socialiste, selon un sondage. Selon ce sondage, Édouard Balladur l'emporterait au second tour avec 63 % (- 5 points par rapport à octobre) des intentions de vote face au premier secrétaire du Parti socialiste, Michel Rocard, 37 % (+5), et avec 59 % (-3) face à président de la Commission européenne, Jacques Delors, qui obtiendrait 41 % (+3) des voix. Édouard Balladur est en tête des personnalités que les Français souhaitent voir se présenter avec 39 % (-6) devant M. Delors, 27 % (-6), le maire de Paris, Jacques Chirac, 24 % (-4), Michel Rocard, 22 % (+4).

Les photos de Diana: un pari entre amis

WELLINGTON (Reuter) — Les photographies de la princesse Diana dans un club de sport londonien ont été prises à la suite d'un pari entre amis, a déclaré, hier, le propriétaire de la salle, auteur des clichés. « Nous avions bu quelques verres et de fil en aiguille nous en sommes inévitablement venus à parler de la princesse Di en tant que membre du Fitness Club », a déclaré Bryce Taylor lors d'une interview à une radio néo-zélandaise. « Les deux questions classiques sont toujours : "Est-ce qu'elle se change dans les vestiaires" et "Imagine combien vaudrait une photo d'elle". En fait ils m'ont lancé le défi (...) en disant "Tu ne le feras jamais" », a-t-il ajouté. Il a toutefois reconnu qu'il avait également été motivé par l'argent, en raison des difficultés financières qu'il traverse, mais n'a exprimé ni regret ni excuse.

BOIS FRANC

pour le plancher

VENEZ RENCONTRER NOS EXPERTS!

MERISIER "SELECT"

2 1/4 po et 3 1/4 po

• Sablé, vernis
• Légères imperfections

319\$
le pied carré

MERISIER "SELECT"

2 1/8 po

• Sablé
• Non vernis
• Petites longueurs

1 09\$
le pied de bois

PERCEUSE CLINCHER

• 3/8 po
• Aucune clé de mandrin
• Garantie 2 ans

49 99\$
En prime! Ruban à mesurer 25 pieds

PELLE-TRAINEAU

7250

PELLE EN POLY

2723

PELLE-GRATTOIR

2756

24 99\$

7 49\$

7 99\$

DESSUS DE TABLE

• 1 po d'épaisseur
• Choix de couleurs
• 30 x 72 po
• 30 x 60 po

29 99\$

PEINTURE D'INTÉRIEUR

au latex, 20 litres

• Fini perle
• Semi-lustre
• Scelleur

49 99\$
• Mat à plafond

42 99\$

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
SERVICE DE LIVRAISON

SALLE DE COUPE DE PRÉCISION POUR VOUS SERVIR
50¢ la coupe droite

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 8 h 30 à 17 h 30
jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h
samedi: 8 h 30 à 17 h

Prix en vigueur jusqu'au 30 novembre 1993 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Baptiste TOUCHATOU

VANIER

445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960

Le Centre du Manteau

A Q U É B E C

C'EST L'ENDROIT QUI VOUS OFFRE LA PLUS VASTE SÉLECTION DE MANTEAUX À QUÉBEC: PELISSES À PARTIR DE 499 \$, MANTEAUX EN AGNEAU RETOURNÉ, LAINAGE, DUVET, MOHAIR, TROTTEURS... ET PRÉSENTEMENT NOUS VOUS OFFRONS

25%

DE RABAIS SUR UNE SÉLECTION DE MANTEAUX, À PRIX COURANT.

CHEZ LALIBERTÉ, NOUS VENDONS AUSSI DE LA FOURRURE...

À L'ACHAT D'UNE FOURRURE OU D'UNE PELISSE

OBTENEZ LA CARTE PRIVILEGES LALIBERTÉ QUI VOUS DONNE DROIT À DES AVANTAGES EXCLUSIFS:

10% de rabais sur TOUS vos achats. MEME sur les prix déjà réduits, pendant 1 an.

• RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES, avec tout achat de vêtements, pendant 1 an.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, les pelisses, les agneaux retournés, les certificats-cadeaux et au restaurant.

PROFITEZ DE NOTRE PLAN 12 MOIS SANS INTÉRÊTS

Seules les taxes de vente payables à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire pour personnes admissibles. Sur achat minimal de 799 \$ (taxes non incluses).

LALIBERTÉ VOUS OFFRE LE MEILLEUR SERVICE APRES-VENTE



CHEZ LALIBERTÉ JUNIOR, AU MERVEILLEUX RAYON DES ENFANTS C'EST LA

SEMAINE DU BÉBÉ! ET PRÉSENTEMENT NOUS VOUS OFFRONS

20%
DERNIÈRE SEMAINE

DE RABAIS SUR TOUTES LES COLLECTIONS POUR BÉBÉ DE 0 À 30 MOIS, À PRIX COURANT.

laliberté

OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H À 17 H

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT

Place Charest • Place Cartier • Place Jacques-Cartier